



**HAL**  
open science

# Un simple tas d'os ? Le fonctionnement complexe d'un ossuaire médiéval du cimetière paroissial de l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Olivier Blamangin, Sophie Oudry, Sacha Kacki

## ► To cite this version:

Olivier Blamangin, Sophie Oudry, Sacha Kacki. Un simple tas d'os ? Le fonctionnement complexe d'un ossuaire médiéval du cimetière paroissial de l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). *Archéologie médiévale*, 2020, 50, pp.135-156. 10.4000/archeomed.30320 . hal-03181002

**HAL Id: hal-03181002**

**<https://hal.science/hal-03181002v1>**

Submitted on 21 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

---

## Un simple tas d'os ? Le fonctionnement complexe d'un ossuaire médiéval du cimetière paroissial de l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

*A simple pile of bones? The complex workings of a medieval ossuary in the parish cemetery of Notre-Dame church in Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)*

*Nur ein Haufen Knochen? Die komplexe Funktion einer mittelalterlichen Beingrube im Pfarrfriedhof der Liebfrauenkirche von Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)*

Olivier Blamangin, Sophie Oudry et Sacha Kacki

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/30320>  
ISSN : 2608-4228

### Éditeur

CNRS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2020  
Pagination : 135-156  
ISBN : 978-2-271-13572-8  
ISSN : 0153-9337

Ce document vous est offert par Université Bordeaux Montaigne



### Référence électronique

Olivier Blamangin, Sophie Oudry et Sacha Kacki, « Un simple tas d'os ? Le fonctionnement complexe d'un ossuaire médiéval du cimetière paroissial de l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) », *Archéologie médiévale* [En ligne], 50 | 2020, mis en ligne le 15 février 2021, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/30320>

---



la revue *Archéologie médiévale* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

50

2020

# Archéologie médiévale

*Ouvrage publié avec le concours  
du ministère de la Culture  
Direction générale des patrimoines  
(Sous-direction de l'Archéologie)*

*Revue soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

**CNRS ÉDITIONS**

15, rue Malebranche - 75005 Paris

# Un simple tas d'os? Le fonctionnement complexe d'un ossuaire médiéval du cimetière paroissial de l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Olivier BLAMANGIN\*, Sophie OUDRY\*\* et Sacha KACKI\*\*\*

---

**Mots-clés :** ossuaire, charnier, manipulation d'ossements, pratiques funéraires, bas Moyen Âge, cimetière paroissial, sépulture collective, sépulture d'enfant, église abbatiale

**Résumé :** La collecte et le dépôt secondaire d'ossements constituaient des gestes funéraires communs dans le cadre de la gestion des espaces cimétériels médiévaux. Les accumulations d'ossements qui en résultent ne bénéficient que rarement de fouilles archéologiques minutieuses et d'études approfondies. La fouille récente d'une fosse ossuaire dans le cimetière paroissial de l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer montre pourtant que ce type de structure ne peut être réduit à la simple expression d'une gestion pragmatique des restes humains. Dans l'exemple boulonnais, bien daté du XIV<sup>e</sup> siècle par des analyses <sup>14</sup>C, quatre sépultures primaires ont été opérées dans l'ossuaire – trois jeunes enfants dont deux sont déposés en cercueil et un adulte déposé sur le ventre –, témoignant de la coexistence de deux fonctions, de deux « intentions » et de divers « temps funéraires » dans le fonctionnement de la structure. Les résultats obtenus conduisent à discuter le sens qu'il convient de donner à ces gestes funéraires atypiques que l'on rencontre quelquefois sur d'autres sites.

**Keywords:** Ossuary, Charnel Pit, Bone Manipulation, Funerary Practices, Late Middle Ages, Parish Cemetery, Collective Burial, Child Burial, Abbey Church

**Abstract:** A simple pile of bones? The complex workings of a medieval ossuary in the parish cemetery of *Notre-Dame church in Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)*. Collection and secondary deposition of bones were common funerary practices in medieval burial grounds. However, the resulting accumulations of bones rarely benefit from careful archaeological excavations and thorough studies. Yet, the recent excavation of an ossuary pit in the parish cemetery of *Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer* shows that this type of archaeological feature cannot be reduced to the mere expression of a pragmatic management of human remains. This pit, well dated from the fourteenth century by carbon-14, was used as the primary burials of four individuals (three young children, of which two were deposited in coffins, and an adult placed in a prone position), thus testifying to the coexistence of two functions, two "intents" and various "funerary phases" in the functioning of the ossuary. The results lead to questioning the meaning to be given to these atypical practices, which are sometimes encountered on other sites.

**Schlüsselwörter:** Beinhaus, Beingrube, Verlegung von Gebeinen, Bestattungsriten, Spätmittelalter, Pfarrfriedhof, Gemeinschaftsgrab, Kindergrab, Abteikirche

**Zusammenfassung:** Nur ein Haufen Knochen? Die komplexe Funktion einer mittelalterlichen Beingrube im Pfarrfriedhof der *Liebfrauenkirche von Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)*. Musste auf einem mittelalterlichen Friedhof Platz für neue Gräber geschaffen werden, war es durchaus gebräuchlich, Gebeine aufzulesen und neu zu begraben. Das führte zu Anhäufungen von Gebeinen, die aber selten sorgfältig ausgegraben und eingehend untersucht werden. Vor kurzem zeigte jedoch die Ausgrabung einer Beingrube im Pfarrfriedhof der Liebfrauenkirche von Boulogne-sur-Mer, dass eine solche Einrichtung weit mehr ist als das bloße Ergebnis eines pragmatischen Umgangs mit Menschenresten. Hier in Boulogne wurde die Beingrube durch <sup>14</sup>C-Analysen sicher aus dem 14. Jh. datiert. Vier Erstbestattungen fanden in der Beingrube statt: die dreier jungen Kinder (wovon zwei in Särgen) und eines Erwachsenen in Bauchlage. Sie zeigen, dass diese Anlage zugleich zwei Funktionen hatte, zweien Absichten entsprach und unterschiedlichen «Bestattungs-Zeitlichkeiten» gehorchte. Diese Ergebnisse führen zu Fragen nach der Bedeutung dieser untypischen Bestattungspraktiken, die man freilich manchmal auch anderwärts findet.

\* Inrap, UMR 8164, Halma.

\*\* Inrap, UMR 7268, Ades.

\*\*\* CNRS, UMR 5199, PACEA ; Durham University, Department of Archaeology.

L'utilisation d'un cimetière sur une longue période conduit généralement à la saturation de l'espace sépulcral. Les sources iconographiques médiévales figurent ainsi, régulièrement, les os ou les crânes affleurant à même le sol<sup>1</sup>. Mais plutôt que de laisser les tombes s'entremêler et la terre du cimetière devenir « une masse anonyme de restes osseux »<sup>2</sup>, ces derniers sont souvent collectés et regroupés en un même lieu, l'ossuaire. Un vitrail du xiv<sup>e</sup> siècle de la sacristie de Saint-Denis, aujourd'hui disparu, illustre fort bien cette nécessité<sup>4</sup>. Il mettait en scène saint Louis rassemblant crânes et autres ossements dans un grand sac ; l'odeur, que l'on devine pestilentielle, oblige les deux personnages l'accompagnant à se boucher le nez et la bouche. On imagine bien volontiers que le roi ira ensuite déposer sa moisson dans un ossuaire.

Ce type de structure funéraire se révèle ainsi, dans bien des cas, essentiel à la gestion de l'espace cimétériel. Pour autant, les ossuaires ne font que rarement l'objet d'études approfondies, en particulier pour la période médiévale, et ce malgré leur découverte fréquente lors de fouilles archéologiques<sup>5</sup>. Le faible intérêt qui leur est porté est dommageable à la compréhension des pratiques funéraires dans leur complexité. Car, comme le souligne A. Richier, si l'interprétation de ces amas osseux ne pose généralement pas de problème, « les découvertes récentes amènent à s'interroger sur la variabilité des pratiques et, au-delà, sur les notions de statut, de temps funéraire, de mémoire »<sup>6</sup>.

Le présent article se propose de contribuer à cette réflexion<sup>7</sup> en présentant les résultats d'une opération archéologique préventive réalisée en 2012 dans la crypte d'époque contemporaine de la basilique Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer et à ses abords immédiats<sup>8</sup>. Cette intervention, très contrainte par l'environnement souterrain (fig. 1) et les objectifs du projet d'aménagement (espaces confinés ayant nécessité la mobilisation d'engins mécaniques spécifiques, cloisonnement



Fig. 1 Le collatéral sud de la crypte du xix<sup>e</sup> siècle en cours de fouille. Au premier plan, les vestiges d'un édifice antique de la fin du ii<sup>e</sup> ou du début du iii<sup>e</sup> siècle de notre ère (cl. D. Bossut, Inrap).



Fig. 2 Vue depuis le sud-ouest de l'ossuaire du xiv<sup>e</sup> siècle en cours de fouille (cl. S. Kacki, Inrap).

1. ARIÈS 1985, p. 65-66.

2. HERVIEU, HERRSCHER, COLARDELLE 2008, p. 8.

3. Le terme « ossuaire » est employé dans cet article selon son acception archéologique large, pour désigner « une structure destinée à recevoir les ossements de sépultures récupérées lors de nouvelles inhumations ou d'un réaménagement du lieu d'inhumation » (CRUBÉZY, MASSET, LORANS *et al.* 2000, p. 241). Si certains auteurs tendent à restreindre son emploi, pour la période médiévale, à la dénomination des structures contenant des ossements soigneusement agencés, visibles par les vivants (CRUBÉZY 2019), ce terme reste communément utilisé dans la littérature archéologique pour qualifier des « creusements en pleine terre de formes et dimensions variables contenant des ossements en position secondaire » (RICHIER 2016).

4. Le vitrail, reproduit au début du xviii<sup>e</sup> siècle par Bernard de Montfaucon (MONTFAUCON 1730, p. 158 et pl. XXIV), a pour légende : *Istic truncata Ludovicus colligit ossa*.

5. Voir notamment BLAIZOT 1996 ; GALLIEN, LANGLOIS 1996 ; CRUBÉZY, DUCHESNE, ARLAUD 2006 ; HERVIEU, HERRSCHER, COLARDELLE 2008 ; THOMAS, GAUTHIER, GATTO *et al.* 2009 ; DELATTRE 2014 ; GUILLON 2014 ; BLANCHARD, KACKI, ROUQUET *et al.* 2015 ; RICHIER 2016 ; ROUQUET, LARDÉ, LONGEPIERRE 2017.

6. RICHIER 2016, p. 262.

7. Nous remercions particulièrement Mathieu Vivas (maître de conférences en histoire et archéologie du Moyen Âge, université de Lille) et Noémie Gryspeirt (Inrap) pour leurs relectures attentives de cet article et leurs remarques stimulantes. Il va de soi que les interprétations proposées dans ce texte et les erreurs qui pourraient subsister relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

8. BLAMANGIN, CLERGET, DEBS *et al.* 2019. Sur l'origine de la crypte de la basilique Notre-Dame, voir notamment HAIGNERÉ 1859.



## 1. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

### 1.1. L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET LE CIMETIÈRE DE LA PAROISSE SAINT-JOSEPH

Si un ou plusieurs sanctuaires chrétiens ont sans doute existé, dès l'Antiquité, dans la ville militaire et portuaire de Boulogne-sur-Mer, la première attestation d'une église en ce lieu est finalement bien tardive, à la charnière des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles<sup>9</sup>. Quelques mentions, le plus souvent indirectes, de sanctuaire(s) boulonnais jalonnent ensuite l'époque carolingienne sans qu'elles permettent de localiser le(s) édifice(s) religieux évoqué(s)<sup>10</sup>. Il faut attendre la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle pour que l'église Notre-Dame soit explicitement mentionnée comme siège d'un chapitre séculier dépendant du comte de Boulogne, qui lui accorde en 1067 un privilège d'exemption<sup>11</sup>.

L'église est reconstruite à la charnière des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, quelques années avant la transformation de la collégiale en abbaye régulière sous la « règle » de saint Augustin<sup>12</sup>. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'afflux de pèlerins et de grands personnages contribue à la richesse de l'abbaye et à l'embellissement de son église. Elle est ainsi dotée d'un chœur gothique au XIV<sup>e</sup> siècle et d'un portail monumental à la charnière des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La flèche du clocher, effondrée en 1367, est reconstruite en 1390. Très endommagée lors du siège de la ville par les troupes anglaises (1544), l'église est restaurée alors que Boulogne devient siège d'un évêché en 1567, puis de nouveau pillée par les troupes huguenotes cette même année. Elle reçoit de nombreux embellissements tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, avant d'être vendue en juillet 1798 au titre des biens nationaux et d'être progressivement démantelée. Nous ne disposons d'aucun plan de l'église médiévale et moderne antérieur à sa destruction et seulement de quelques gravures anciennes, lointaines et imprécises. En s'appuyant sur les sources manuscrites, l'archéologue et historien d'art Camille Enlart en a proposé une description et une restitution, en plan et en élévation (fig. 3), qui font toujours référence<sup>13</sup>.

Le cimetière de Notre-Dame est resté l'unique cimetière paroissial de la ville haute de Boulogne, sous le vocable de saint Joseph, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses limites sont connues par les sources écrites de l'époque moderne et par quelques découvertes anciennes (fig. 4). Coincée entre l'abbatiale au nord, la rue de Lille au sud, l'enceinte médiévale à l'est et le parvis Notre-Dame – sur lequel le cimetière débordait légèrement – à l'ouest, sa surface n'excédait pas 1 700 m<sup>2</sup>, estimation qui ne tient pas compte d'éventuelles constructions dans son emprise. L'intervention archéologique de 2012 a permis d'en explorer une petite portion, sur une surface de 37 m<sup>2</sup> environ qui a livré 146 sépultures individuelles et 10 réductions<sup>14</sup>. La stratigraphie funéraire s'y développe par apports successifs de remblais sur plus de 2 m d'épaisseur.

9. BÈDE LE VÉNÉRABLE 1999, I, 33, 2.

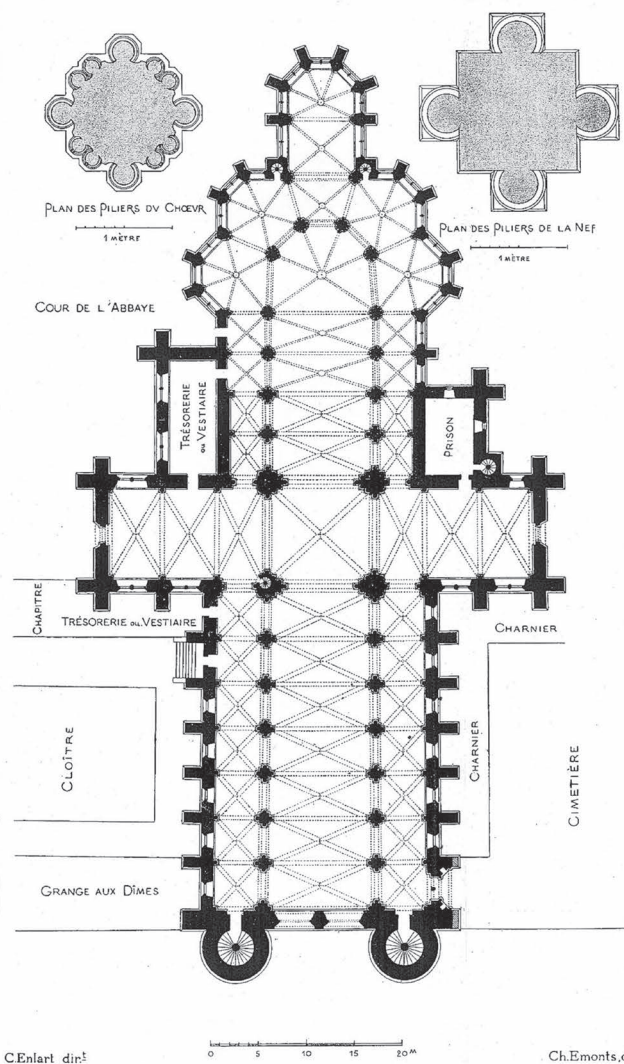
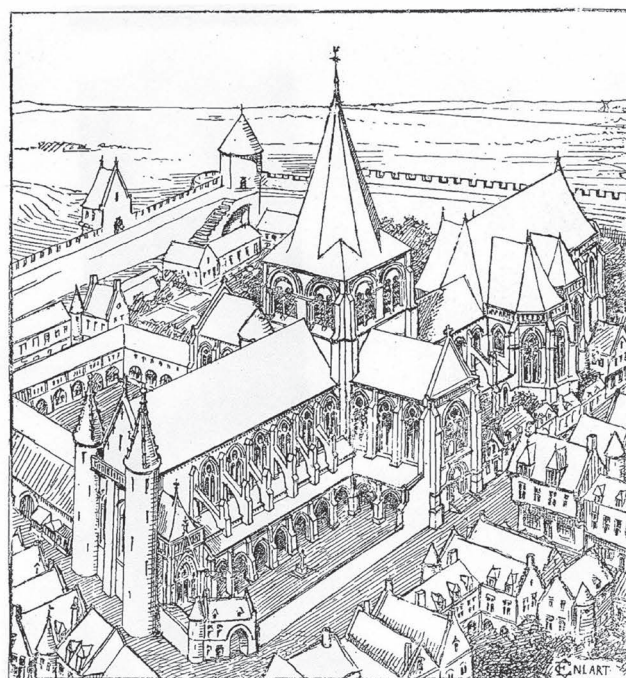
10. Pour une recension, voir notamment MÉRIAUX 2006, p. 256-257, 363 et 371.

11. Document disparu, cité par LUTO [1733-1746], p. 377. Sur les premières mentions de Notre-Dame, on consultera également le *Cartulaire de l'église abbatiale Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (1067-1567)* édité par Daniel Haigneré (HAIGNERÉ 1882).

12. HAIGNERÉ 1864, p. 27; BLED 1913, p. 26.

13. ENLART 1899.

14. BLAMANGIN, CLERGET, DEBS *et al.* 2019.



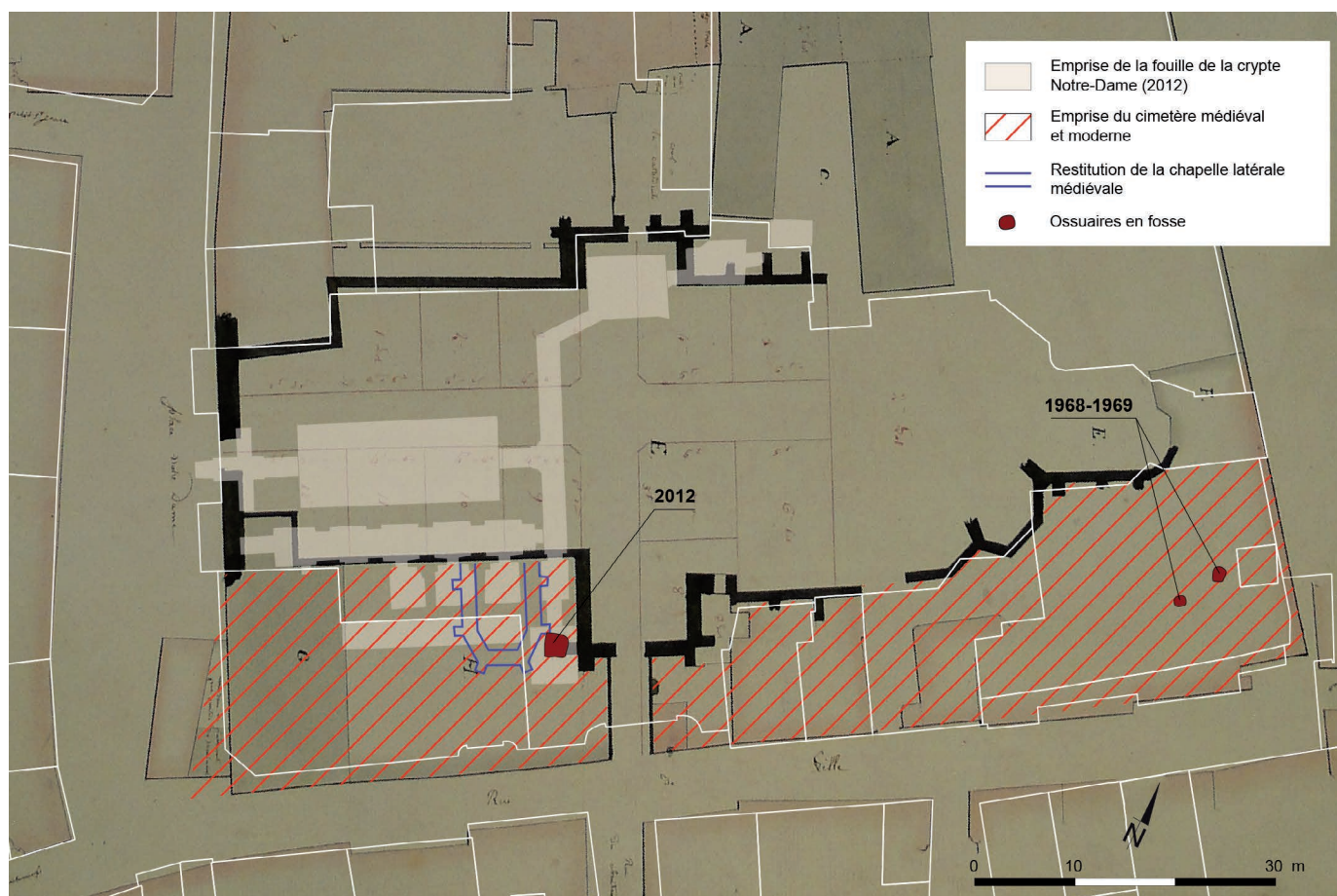
C.Enlart dir<sup>1</sup>

0 5 10 15 20<sup>m</sup>

Ch.Emonts, del<sup>1</sup>

Fig. 3 Restitution (élévation et plan) de la cathédrale de Boulogne-sur-Mer, extrait de ENLART 1899, p. 168-170.





**Fig. 4** Emprise des différents secteurs de la fouille de 2012, du cimetière médiéval et moderne et localisation des ossuaires en fosses de la fouille de 1968-1969 (d'après un plan inédit conservé dans les archives du Service régional de l'archéologie de Lille) sur fond de plan des terrains et bâtiments appartenant à la succession Sannier Ducrocq, non daté (apr. 1798, Bibliothèque municipale de Boulogne, Portefeuille n° 16-36541). En blanc, parcellaire cadastral actuel. Légende : A : Bâtiments de l'Évêché. C : Cour de l'Évêché. E : Terrain & enclos de la cathédrale. F : Ancienne sacristie de la cathédrale. G : Bâtiment du Petit séminaire. H : Cour du Petit séminaire.

## 1.2. CHARNIERS ET OSSUAIRES DOCUMENTÉS PAR LES TEXTES ET L'ARCHÉOLOGIE

Dans ses *Mémoires sur l'histoire de la ville de Boulogne-sur-Mer* rédigés au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, avant la destruction du sanctuaire, le chanoine Luto évoque le « haut du mur du charnier qui est à droite de la nef de l'église, et qui fait face au cimetière »<sup>15</sup>. C'est sur la base de cette mention que Camille Enlart figure, sur son plan de restitution de l'église Notre-Dame, un « charnier »<sup>16</sup> flanquant le collatéral et le transept sud (fig. 3). Luto précise plus loin que les « charniers

attendants [sont] de l'ordre Gothique »<sup>17</sup>, ce qui induirait qu'il s'agit d'ossuaires en galerie(s), selon une pratique qui se développe à partir du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Pour Camille Enlart, « rien ne permet d'indiquer la date de ce charnier. Il est vraisemblable de penser qu'il fut construit en même temps que le nouveau portail auquel il était attendant, c'est-à-dire de 1389 à 1416. Il fut détruit par l'évêque Partz de Pressy, qui construisit son petit séminaire sur l'emplacement du cimetière au XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>19</sup>. On notera cependant que l'inventaire des travaux à réaliser à la suite du saccage de 1567<sup>20</sup>, pourtant très détaillé, ne mentionne aucun charnier, ce qui pourrait indiquer une construction tardive des « hauts murs » de l'ossuaire évoqué par Luto, en tout cas plus tardive que celle proposée par Camille Enlart. De la même façon, contrairement à la proposition de ce dernier, la destruction du « charnier » a dû intervenir lors de la construction des chapelles attenantes à la nef, entre 1771 et 1784, plutôt que lors de la construction du Petit séminaire, un peu plus tardive.

15. LUTO [1733-1746], p. 378, note marginale.

16. Le mot « charnier », du latin *caro*, *carnis*, chair, est ici utilisé par Luto et Camille Enlart pour désigner un ossuaire. Au Moyen Âge, le « charnier » peut désigner plus largement le cimetière lui-même. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, il est également utilisé pour nommer le lieu de dépôt secondaire des ossements (ARIÈS 1985, p. 59-62). En archéologie funéraire, le terme de « charnier » est aujourd'hui plutôt préféré, en suivant la définition de M. Colardelle, pour désigner le « lieu d'exposition des corps en vue de leur putréfaction, collectif et à l'air libre » (COLARDELLE 1996, p. 306). Ce mot est en outre fréquemment utilisé pour désigner les lieux de dépôts volontaires de multiples cadavres en contexte de mort de masse (ANSTETT 2016). Dans cet article, nous lui préférons donc celui d'ossuaire, tel que défini précédemment.

17. LUTO [1733-1746], p. 379.

18. ARIÈS 1985, p. 60.

19. ENLART 1899, p. 171.

20. ROSNY 1895.

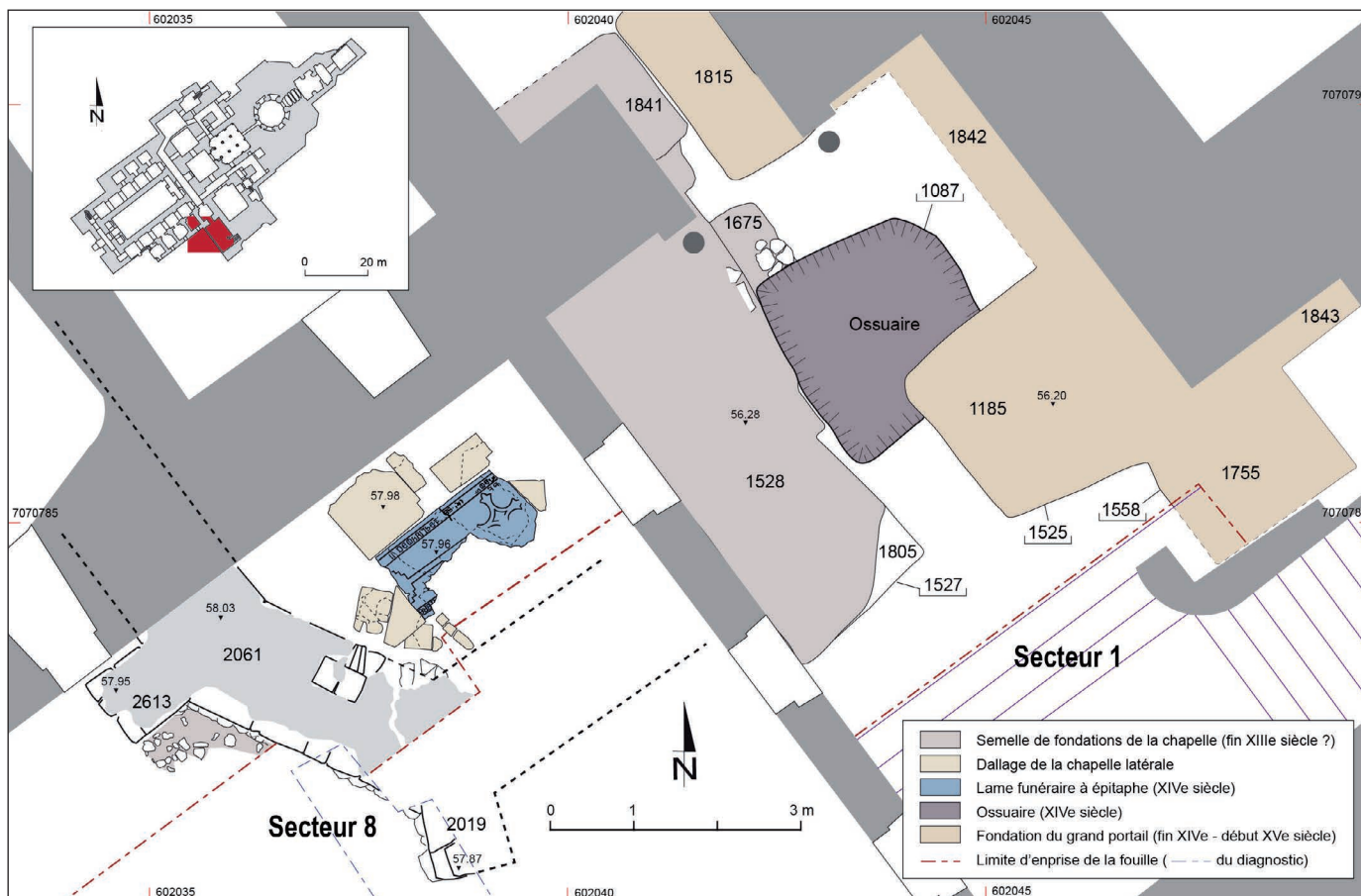


Fig. 5 Localisation de l'ossuaire médiéval sur plan simplifié du secteur 1 (salle d'accueil, en sous-sol) et d'une partie du secteur 8 (jardin du presbytère, en extérieur) de la fouille de 2012. Coordonnées en Lambert 93 (DAO O. Blamangin, Inrap; levé topographique Y. Créteur, Inrap).

Des ossuaires en fosses ont par ailleurs été installés à l'est du portail, à proximité de l'ancien chevet (fig. 4), comme en témoignent « les deux fosses à usage de charnier découvertes au sud-est du bassin romain » à l'occasion des fouilles de la rue de Lille, en 1967-1968<sup>21</sup>. « Creusées dans le sable bien plus profondément que les tombes les plus anciennes », ces structures auraient servi, selon les fouilleurs, « à réinhumer pêle-mêle les os des squelettes découverts lors des terrassements entrepris pour abaisser cette partie du terrain à un niveau proche de celui de la rue »<sup>22</sup>. Le lien entre ces fosses et cette opération de terrassement (et plus généralement leur date d'installation) n'est pas étayé par les auteurs et nous ne pouvons exclure une utilisation plus ancienne, en lien avec la gestion du cimetière médiéval.

Ossuaires en simple fosse et « charnier » monumental en élévation se sont donc succédé – et ont éventuellement coexisté – pour une même vocation funéraire de conservation des restes osseux du cimetière de Notre-Dame.

### 1.3. UN ENVIRONNEMENT TRÈS CONTRAINT

La fosse ossuaire qui fait l'objet de cet article a été mise au jour en sous-sol de l'actuelle église Notre-Dame, dans la salle d'accueil de la crypte du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce secteur se situait, à

l'époque médiévale, à l'extérieur de l'église, au sein de l'espace consacré du cimetière.

Plus précisément, le creusement s'installe au pied d'une fondation, interprétée comme appartenant à une chapelle latérale inédite, laquelle a été partiellement mise au jour à l'occasion de la fouille de 2012, immédiatement au sud-ouest du transept (fig. 5). La construction de cette chapelle, antérieure à l'implantation de l'ossuaire, intervient avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sans doute à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle selon des indices chronologiques convergents. La datation de sa destruction est plus hypothétique. Elle est très probablement antérieure à l'incendie et au pillage du sanctuaire par les troupes huguenotes en 1567 puisqu'elle n'est pas mentionnée dans l'inventaire des dégâts rédigé l'année suivante<sup>23</sup>. Une hypothèse serait de placer sa destruction à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, dans les suites de l'effondrement de la tour du clocher (1390) qui allait provoquer des dommages considérables aux premières travées de la nef et/ou à l'occasion de la reconstruction du portail monumental du transept sud. Elle pourrait également avoir été arasée à l'occasion des destructions importantes ayant suivi le siège et la prise de la ville par les troupes anglaises en 1544 – destructions qui ont de nouveau touché la tour du clocher et les premières travées de la nef

21. GOSSELIN et SEILLIER 1978, p. 56.

22. *Ibid.*.

23. ROSNY 1895.



comme l'indiquent certaines sources iconographiques<sup>24</sup> – ou à une autre date dont les sources n'ont pas conservé la mémoire. Elle était donc probablement en fonction lors du creusement de la fosse ossuaire au XIV<sup>e</sup> siècle (voir ci-dessous pour les éléments de datation de cette structure), laquelle aurait donc été aménagée au contact direct de l'édifice religieux. Les éléments de datation à notre disposition ne permettent malheureusement pas aujourd'hui de démontrer de façon absolument certaine cette utilisation synchrone de la chapelle et du dépôt secondaire d'ossements.

L'ossuaire est recoupé, à l'est, par une puissante maçonnerie interprétée comme la fondation d'un contrefort du grand portail monumental du transept sud, reconstruit à l'initiative de Jean, duc de Berry, entre la date de son mariage avec Jeanne, comtesse de Boulogne (1389), et la date de son décès (1416)<sup>25</sup>. Cette construction, qui est donc intervenue peu de temps après la fermeture de l'ossuaire, a détruit toute trace du premier transept – s'il a existé – et toute relation stratigraphique entre celui-ci et le creusement de la fosse ossuaire. Si l'on postule que ce premier transept a pu être approximativement de même plan ou tout au moins de même longueur que celui commandé par le duc de Berry, l'ossuaire a été installé dans un espace extérieur très étroit, coïncé entre la chapelle et le transept.

## 2. L'OSSUAIRE

### 2.1. MÉTHODOLOGIE DE FOUILLE

Après nettoyage de la partie sommitale de l'ossuaire, un carroyage a été implanté pour subdiviser la structure en 14 carrés de 0,75 m de côté; chacun de ces carrés s'est vu attribuer une lettre de A à N (fig. 6). La structure funéraire a ensuite été fouillée par unité stratigraphique, en prélevant les ossements et le mobilier selon l'unité stratigraphique (Us) et le carré de provenance. Une couverture photographique verticale de chaque niveau d'ossements a été réalisée pour redressement et mise à l'échelle des clichés en phase d'étude. Les fouilleurs se sont attachés à relever toutes les informations permettant de restituer les gestes des fossoyeurs, tels la présence éventuelle de connexions anatomiques conservées ou les regroupements et tris éventuels. Lorsque cela était nécessaire, des « Us techniques » ont été créées, pour permettre par exemple le démontage en deux temps d'une même couche d'ossements.

Le prélèvement des ossements par carrés devait permettre une étude spatiale des éléments osseux au sein de chaque Us (recherche de liaisons de deuxième ordre<sup>26</sup> entre différents

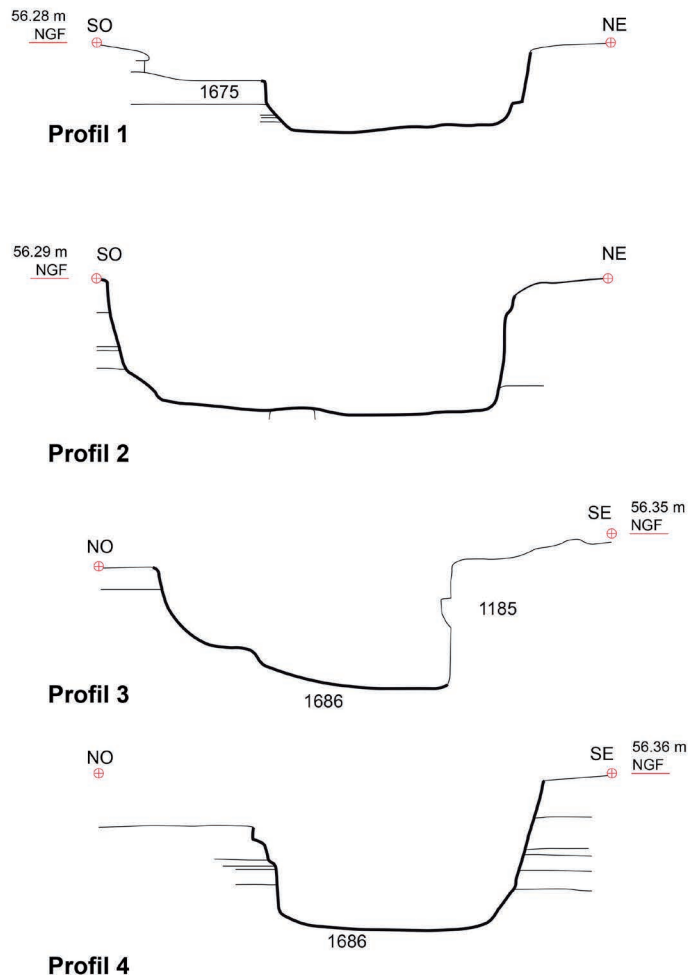
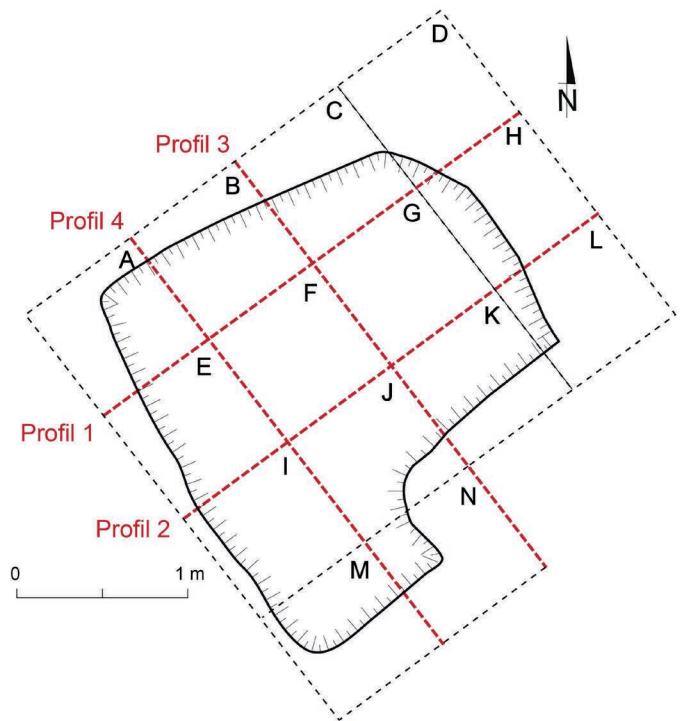


Fig. 6 Implantation du carroyage et profils de la fosse ossuaire (DAO O. Blamangin, Inrap).

24. Par exemple sur la vue panoramique anonyme de la ville après le siège de 1544 conservée à la British Library (ms. Cott. Aug. I.ii.116), dont un détail de l'église ruinée est reproduit dans MARTENS 2017, p. 54, fig. 4.

25. ENLART 1899, p. 187. Si l'on suit l'hypothèse de Camille Enlart d'une édification du « charnier » à l'occasion de la reconstruction du grand portail, l'ossuaire en galerie mentionné par les textes est donc postérieur à la fosse ossuaire fouillée en 2012.

26. Par opposition aux liaisons de premier ordre, qui correspondent aux associations de pièces osseuses d'un même individu directement perceptibles au moment de la fouille (relations anatomiques), les liaisons de deuxième ordre sont celles qu'autorisent en post-fouille le collage de fragments jointifs, la contiguïté articulaire entre vestiges osseux, l'appariement d'os symétriques ou l'appartenance à un même ensemble pathologique (DUDAY 2005, p. 201-203).

carrés, évaluation de la représentation différentielle des diverses catégories d'os entre les carrés). Ce protocole, fondé sur l'implantation d'un carroyage à maillage assez lâche, s'est révélé adapté au contexte préventif. En effet, il n'a pas engendré une perte de temps significative lors de la fouille et a, au contraire, facilité par la suite les différentes étapes de dénombrement. L'utilisation d'un aspirateur doté d'embouts interchangeables de différentes dimensions a par ailleurs permis un net gain de temps pour procéder à l'enlèvement des sédiments situés dans l'environnement immédiat des ossements. Le caractère chronophage de la fouille fine de cette structure funéraire a surtout tenu à ses importantes dimensions en plan (cf. *infra*) et donc à la difficulté d'accès au cœur du dépôt osseux. Il a ainsi été nécessaire d'installer des supports en surplomb de la fosse pour fouiller les parties centrales, imposant des conditions de fouille contraignantes (mobilité limitée, fouille effectuée à bout de bras), impossibles à contourner sauf à perdre un grand nombre d'informations stratigraphiques ou taphonomiques.

**2.2. LA FOSSE OSSUAIRE**

À l'origine, le creusement de la fosse ossuaire présentait vraisemblablement une forme grossièrement carrée de 2,45 m de côté environ. Le fond est presque plan et ses parois sud-ouest, nord-est et sud-est sont verticales, sans traces d'aménagement particulier (fig. 6). La paroi nord-ouest est plus évasée, épousant à l'angle ouest la forme de la fondation de la chapelle latérale médiévale, sans l'entailler.

La fosse ossuaire est conservée sur une surface de 4,40 m<sup>2</sup> et une profondeur de 0,80 m, pour un volume fouillé d'environ 3,20 m<sup>3</sup>. Elle est arasée en partie supérieure par les terrassements du XIX<sup>e</sup> siècle. Si l'on considère son altitude d'ouverture initiale comme étant celle du seul niveau de circulation extérieur connu pour le cimetière au Moyen Âge (57,60 m Ngf), 1,30 m environ de stratigraphie pourrait avoir été tronqué. La profondeur initiale devait ainsi atteindre 2,10 m, soit un volume d'un peu plus de 10 m<sup>3</sup> en retenant l'hypothèse de parois strictement verticales pour la partie arasée. Il était un peu plus important, aux environs de 12 m<sup>3</sup>, si l'on se réfère plutôt à l'altitude du sol intérieur de la chapelle latérale médiévale (57,98 m Ngf), dont nous savons que la construction est antérieure à l'ossuaire – mais dont l'altitude des sols peut être différente de celle des sols extérieurs. Dans tous les cas, la fouille n'a donc permis d'appréhender qu'une partie de ce que fut cette structure funéraire et les indices archéologiques d'une éventuelle couverture ont été détruits.

**2.3. STRATIGRAPHIE ET FONCTIONNEMENT**

Le comblement inférieur de la fosse ossuaire est formé de trois remblais successifs (fig. 7), dépourvu d'ossements pour le premier, renfermant une très faible concentration d'os humains pour les deux suivants. Leur présence semble résulter d'un glissement ou d'un effondrement de la partie supérieure de l'encaissant (terre de cimetière) plutôt que d'un geste délibéré des fossoyeurs. Ces unités stratigraphiques, plus épaisses en périphérie, forment une cuvette centrale qui induit

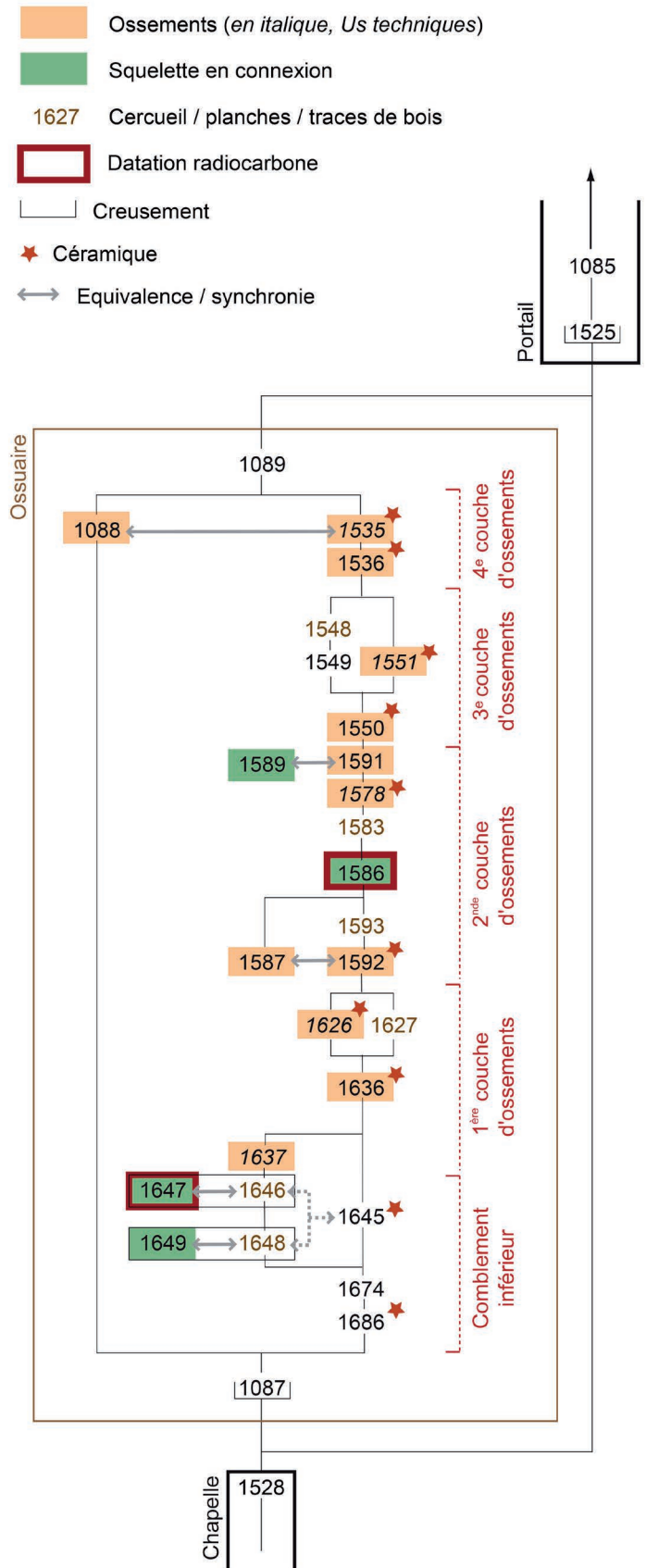


Fig. 7 Diagramme stratigraphique de la fosse ossuaire (DAO O. Blamangin, Inrap).





Fig. 8 Vue zénithale redressée de la deuxième couche d'ossements de l'ossuaire (Us 1592) (cl. S. Kacki et O. Blamangin, Inrap).

un comblement différencié du centre de la structure pour les couches postérieures.

Le premier geste funéraire est matérialisé par le dépôt de deux individus en cercueil (individus 1647 et 1649, cf. *infra*). Leur installation est probablement synchrone de la formation de l'encaissant (fig. 7 : Us 1645), à en juger par l'absence de trace de creusement. Quatre couches principales d'ossements lui succèdent, sur une épaisseur de 0,45 m, lesquelles ont été fouillées et prélevées par carrés.

La première couche présente une densité d'ossements moyenne et renferme quelques traverses de bois pulvérulentes et de nombreux blocs calcaire. Les os sont absents des angles et la plus grande partie des fragments provient des carrés centraux.

La deuxième couche d'ossements (fig. 8) s'installe sur la précédente, avec un faible apport de sédiment intermédiaire. La densité des ossements est un peu plus importante et des traverses de bois y sont également présentes. Ce dépôt a été observé principalement dans la partie centrale de l'ossuaire, dont elle comble l'essentiel de la cuvette. On note la présence du squelette en connexion d'un adulte (individu 1586). Un petit dépôt d'ossements localisé uniquement dans la partie nord-est de l'ossuaire accueille les restes en connexion partielle d'un sujet immature (individu 1589).

La troisième couche (fig. 9), la plus dense et la plus épaisse, repose directement sur la précédente, à nouveau sans être précédée d'un apport conséquent de sédiment. Seuls les angles nord-ouest et nord-est n'ont pas livré d'ossements. À la différence des précédents, ce dépôt est scellé par une fine couche de limon brun foncé, meuble et homogène, stérile de tout ossement (fig. 7 : Us 1549), qui s'intercale entre la couche d'ossements et un niveau de planches, observé dans la moitié sud-ouest de la fosse. Dégagés en plan, ces résidus de bois ne semblent pas s'organiser en plancher ou en couverture intermédiaire (superposition de plusieurs planches par endroits, absence à d'autres, orientations différentes, etc.). Ils pourraient correspondre à des planches de cercueils déposés dans la fosse, à la suite des restes osseux.



Fig. 9 Vue zénithale redressée de la troisième couche d'ossements de l'ossuaire (Us 1550) (cl. S. Kacki et O. Blamangin, Inrap).



Fig. 10 Vue zénithale redressée de la quatrième couche d'ossements de l'ossuaire (Us 1536) (cl. S. Kacki et O. Blamangin, Inrap).

Enfin, la quatrième et dernière couche d'ossements conservée (fig. 10) s'installe dans la partie sud-ouest de la structure, avec dans l'ensemble une densité plus faible de restes osseux. Elle est scellée par une couche de remblai (fig. 7 : Us 1089), qui correspond éventuellement au comblement sommital de l'ossuaire ou, plus probablement, à une couche de sédiments



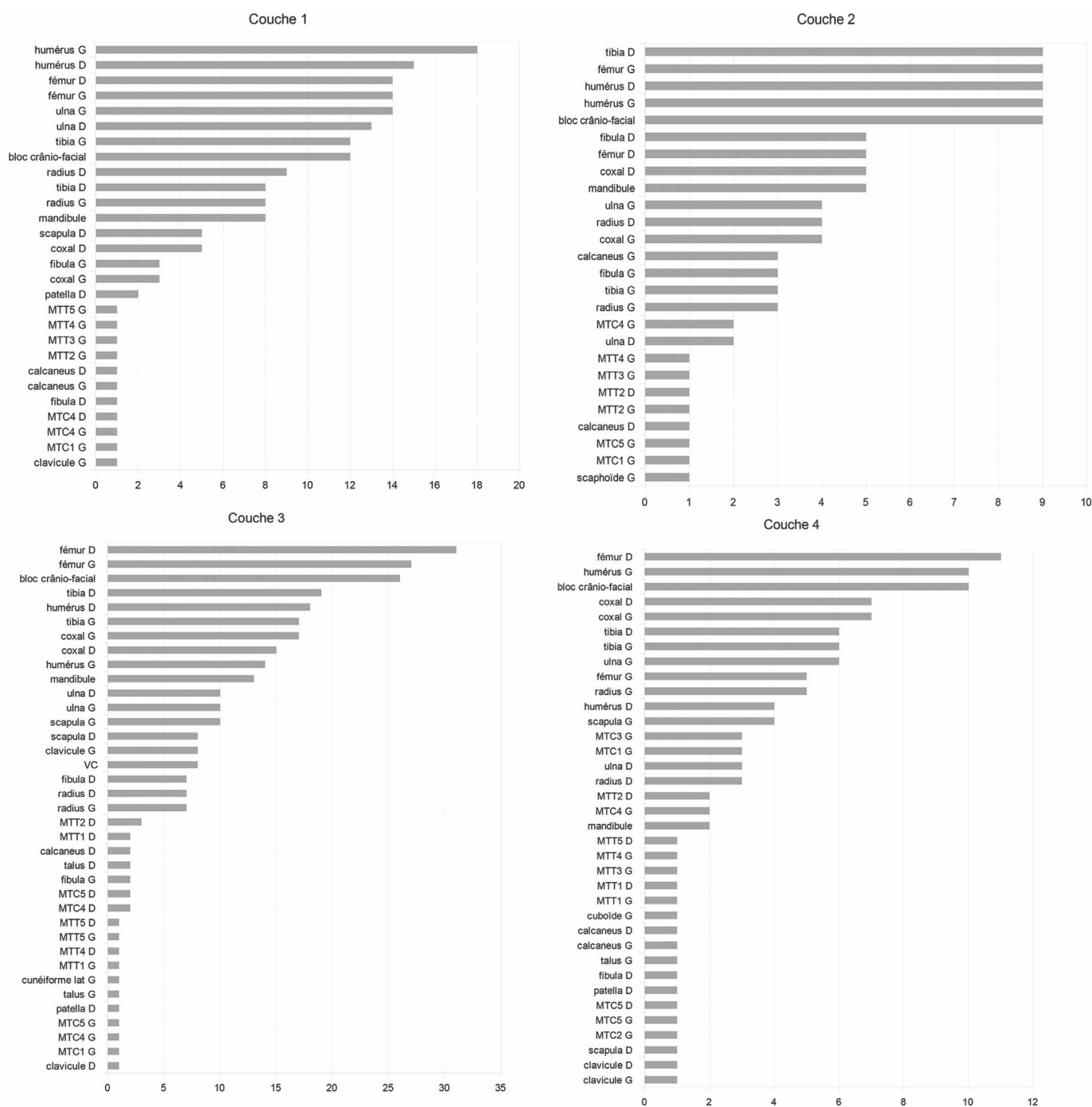


Fig. 11 Dénombrement des principaux os adultes (hors rachis, os du thorax et phalanges) dans les quatre couches de l'ossuaire. D : droit; G : gauche; MTC : métacarpien; MTT : métatarsien (DAO S. Oudry, Inrap).

intermédiaire avant le(s) dépôt(s) postérieur(s) d'ossements, arasé(s) par les terrassements du XIX<sup>e</sup> siècle.

D'une façon générale, les apports de sédiments ne sont pas très importants et, même lorsqu'ils séparent deux couches d'ossements, ils ne semblent pas témoigner d'une volonté de sceller le niveau sous-jacent. Aucune trace de ruissellement n'a été observée dans le comblement, ce qui suggère une fermeture rapide de l'ossuaire, à l'issue de chaque dépôt s'ils étaient espacés dans le temps, et peut-être l'existence d'éléments protégeant la fosse contre les intempéries. En revanche, les différentes

couches sont parfois séparées par des planches (fragments de bois de cercueil?), déposées sans organisation apparente et ne couvrant pas toute la surface. Ce type de pratique a déjà été mis en évidence pour quelques fosses ossuaires plus récentes du cimetière des Crottes à Marseille<sup>27</sup>. Nous n'avons relevé aucune trace de vidange partielle ou d'intervention humaine

27. RICHIER 2016, p. 268.



Fig. 12 Portion de corps en connexion anatomique (Us 1550) (cl. S. Kacki, Inrap).



Fig. 13 Portion de corps en connexion anatomique (Us 1550) (cl. S. Kacki, Inrap).

postérieure aux dépôts, ce qui suppose une fermeture définitive de la structure à l'issue de son comblement.

Les quatre couches d'ossements identifiées présentent sensiblement les mêmes caractéristiques et ne montrent pas d'évolution dans la sélection des individus ou le traitement des dépôts. Tout indique que les transferts vers l'ossuaire concernaient très majoritairement des ossements à l'état sec. Ceci se traduit notamment, à chaque niveau stratigraphique, par une représentation plus importante des os les plus volumineux (fig. 11). Les os de la main et du pied sont faiblement représentés – carpe (n = 1), tarse (n = 16), métacarpiens (n = 26), métatarsiens (n = 26) et phalanges (n = 25) – et les éléments du thorax en nombre modéré – côtes droites (n = 72) et gauches (n = 56), vertèbres (n = 83) –, y compris dans les couches inférieures (absence de « percolation »). L'Us 1592 illustre bien cette sous-représentation des os les plus petits puisqu'elle livre seulement cinq phalanges matures (pieds et mains) pour au moins neuf individus adultes, alors que leur nombre en présence de corps complets devrait être égal à 504. Ces décomptes suggèrent que les petits os n'ont que rarement été récoltés sur le lieu de sépulture primaire ou ont été perdus lors de la translation des restes depuis la tombe ou depuis un autre lieu où ils auraient été temporairement conservés. Ceci implique donc que les corps étaient déjà fortement décomposés

au moment de ce transfert. Ce déficit d'ossements de petite taille est couramment observé dans les dépôts secondaires<sup>28</sup>. En revanche, les os longs les plus volumineux et les crânes y sont généralement bien représentés, l'ossuaire de Boulogne-sur-Mer ne faisant pas exception.

Comme pour d'autres ossuaires<sup>29</sup>, quelques portions de corps en connexion – principalement la région du bassin – ont été repérées parmi l'amas d'ossements, ce qui implique un laps de temps relativement court séparant certaines inhumations primaires de la réouverture des tombes par les fossoyeurs. On observe ainsi : une portion de rachis lombaire et deux os coxaux symétriques disposés en vis-à-vis avec un fémur gauche en connexion lâche avec l'os coxal homolatéral; une portion de bassin (os coxaux et sacrum) avec le fémur gauche en connexion lâche (fig. 12); une ceinture pelvienne partielle (os coxal droit fragmentaire et os coxal gauche sub-complet avec un fragment de sacrum) et deux fémurs en connexion avec les acétabulums, dans une position compatible avec la position

28. BLAIZOT 1996; RICHIER 2016.

29. Notamment, pour le Moyen Âge, l'église Saint-Barthélemy de Saint-Denis (GALLIEN, LANGLOIS 1996, p. 410) et pour l'époque moderne, le couvent des Récollets de Montpellier (OTT 2016, p. 58) ou le cimetière des Crottes à Marseille (RICHIER 2016, p. 272-274).





Fig. 14 Portion de corps en connexion anatomique (Us 1592) (cl. S. Kacki, Inrap).

anatomique (fig. 13); un bassin (os coxaux et sacrum) et un rachis lombaire en connexion (fig. 14).

Le maintien en connexion des os du bassin de plusieurs individus n'est guère surprenant considérant la présence de ligaments épais et puissants au niveau de l'articulation sacro-iliaque, qui en assurent la persistance sur une longue durée durant le processus de décomposition. Il est en revanche intéressant de noter que trois des quatre portions de corps identifiées ont conservé au moins l'un de leurs fémurs en connexion avec l'os coxal. Cette observation apparaît en contradiction avec le fait que cette articulation est réputée labile, son maintien en connexion sur le temps long étant communément imputé à la seule congruence entre la tête fémorale et la cavité acétabulaire<sup>30</sup>. Ce simple facteur ne saurait *a priori* avoir permis la persistance de cette articulation en dépit du déplacement des restes. Ces observations suggèrent ainsi que, dans certains cas au moins, la cohésion de l'articulation de la hanche pourrait perdurer sur un temps supérieur à celui d'autres articulations réputées persistantes (par exemple, genou, charnière lombosacrée).

30. DUDAY 2005, p. 167.



Fig. 15 Regroupement d'os longs et de crânes au sein de la deuxième couche d'ossements (Us 1592) (cl. S. Kacki, Inrap).

La gestion « anatomique » des pièces osseuses est réduite à quelques rares fagots d'os longs et regroupements de crânes (fig. 15), une possible association de trois mandibules et un regroupement de sept crânes dans la couche de dépôt sommital. À l'exception des quelques connexions résiduelles et naturellement des quatre dépôts primaires (cf. *infra*), il n'a pas été observé de regroupement d'ossements par individu. Il n'y a donc pas d'indices d'une organisation spécifique, ni d'une intention de ranger et d'optimiser l'espace, au contraire de ce qui est fréquemment mis en évidence, pour les ossuaires de Brioude<sup>31</sup> à une époque plus ancienne par exemple, pour ceux de Troyes<sup>32</sup>, d'Épernon<sup>33</sup> ou encore de Marseille<sup>34</sup> quelques siècles plus tard. Les objets ou fragments d'objets – tessons de céramique ou de verreries, petits objets en fer le plus souvent indéterminés, clous – sont peu nombreux. Seuls deux anneaux et une boucle avec ardillon en alliage cuivreux renvoient à de potentiels vêtements portés par le défunt. L'absence d'épingle de linceul ou de coiffe dans les comblements, alors que des exemples sont attestés pour des sépultures individuelles du cimetière, exclut *a priori* un prélèvement « en bloc » des restes osseux. Alors que les os issus de ce type de structure présentent parfois de nombreux stigmates liés à l'action des fossoyeurs<sup>35</sup>, on note ici l'attention qui semble avoir été portée à l'exhumation des corps, un seul os (un humérus) présentant une trace d'impact intervenu *post mortem*.

#### 2.4. DATATION PAR ANALYSES <sup>14</sup>C

La date de constitution de l'ossuaire peut être établie, avec une relative précision, grâce à deux datations <sup>14</sup>C effectuées sur deux des squelettes en connexion anatomique situés dans son remplissage – un sujet immature déposé en fond de creusement et un adulte inhumé au sein de l'ossuaire

31. THOMAS, GAUTHIER, GATTO *et al.* 2009.

32. ROMS, KUCHLER 2011, p. 566.

33. BLANCHARD, KACKI, ROUQUET *et al.* 2015.

34. RICHIER 2016, p. 269.

35. Voir par exemple le cas d'un ossuaire de Saint-Denis dans GALLIEN, LANGLOIS 1996, p. 408.



| Sépulture | ID labo       | Datations   | %N    | %C   | C/N | $\delta^{13}\text{C}$ | $\delta^{15}\text{N}$ |
|-----------|---------------|---|-------|------|-----|-----------------------|-----------------------|
| 1586      | RICH<br>22804 | 610 ± 27 BP<br>68.2 % de probabilité<br>1300 AD (27.8%) 1330 AD<br>1340 AD (27.3%) 1370 AD<br>1380 AD (13.1%) 1395 AD<br>95.4 % de probabilité<br>1290 AD (95.4%) 1410 AD | 14.73 | 37.6 | 3.0 | -19.6                 | 9.4                   |
| 1647      | RICH<br>22780 | 594 ± 30 BP<br>68.2 % de probabilité<br>1310 AD (52.8%) 1360 AD<br>1385 AD (15.4%) 1405 AD<br>95.4 % de probabilité<br>1290 AD (95.4%) 1410 AD                            | 13.45 | 38.6 | 3.4 | -19.2                 | 11.8                  |

Fig. 16 Datations  $^{14}\text{C}$  et résultats des analyses isotopiques réalisées sur deux individus inhumés dans l'ossuaire. Analyses de l'Institut royal du patrimoine artistique (KIK-IRPA, Bruxelles, Belgique).

lui-même. Le maintien de leur intégrité anatomique implique un dépôt secondaire très proche du décès des individus ou, plus probablement, un dépôt primaire directement au sein de l'ossuaire.

Les deux datations<sup>36</sup> donnent sensiblement les mêmes résultats (fig. 16) soit pour les deux squelettes 1290-1410. Ces résultats sont en concordance avec le recoupement de la structure par les fondations du grand portail à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XV<sup>e</sup> siècle. Ces dates, identiques pour les deux individus, confortent les observations de terrain qui suggèrent une utilisation de l'ossuaire sur une durée relativement courte. Celui-ci est bien contemporain du cimetière paroissial<sup>37</sup>.

## 2.5. RECRUTEMENT

Pour chaque niveau d'ossements, les apports ne sont pas massifs. Le plus important dépôt correspond à la troisième couche d'ossements, qui regroupe les restes d'au moins 38 individus. Dans chaque niveau, les ossements déposés appartiennent à des adultes comme à des immatures et, parmi ces derniers, toutes les classes d'âge sont représentées.

Le calcul du NMI de fréquence pour l'ensemble de l'ossuaire donne un total de 60 individus, tous âges confondus<sup>38</sup>. Toutefois, ce NMI s'appuie uniquement sur le nombre d'occurrences de l'os le plus représenté (le fémur droit), ce qui peut induire

|                | US         | Adultes | Immatures |
|----------------|------------|---------|-----------|
|                | 1647       |         | 1         |
|                | 1649       |         | 1         |
| Couche 1       | 1626       | 2       | 3         |
|                | 1636       | 15      | 9         |
|                | 1637       | 1       | 1         |
|                | Sous-total | 18      | 13        |
| Couche 2       | 1592       | 9       | 4         |
|                | 1578       | 1       | 3         |
|                | 1586       | 1       |           |
|                | 1589       |         | 1         |
| Sous-total     | 11         | 8       |           |
| Couche 3       | 1550       | 31      | 6         |
|                | 1551       | 1       |           |
| Sous-total     | 32         | 6       |           |
| Couche 4       | 1535       | 2       | 2         |
|                | 1536       | 11      | 4         |
| Sous-total     | 13         | 6       |           |
| Total ossuaire |            | 74      | 35        |

Fig. 17 Distribution des individus par Us dans l'ossuaire (en NMI). Les Us à fond grisé représentent les inhumations primaires.

une sous-estimation de l'échantillon des sujets les plus jeunes puisqu'il ne prend pas en compte les différences de maturation. Ainsi, alors que seuls huit fémurs droits de sujets immatures sont décomptés, les différences de maturation observées sur l'ensemble des os des sujets non adultes fournissent un NMI par exclusion de 35 individus. En combinant les deux méthodes – NMI de fréquence pour les sujets adultes et NMI par exclusion pour les immatures – le NMI total de l'ossuaire est ainsi porté à 87 individus.

Nous ne pouvons naturellement exclure que les os provenant d'une même sépulture aient été déposés dans deux couches différentes de l'ossuaire. Il semble toutefois plus vraisemblable que chacune des couches d'ossements corresponde à une phase de collecte différente, ce qui justifie dès lors de calculer un NMI pour chacun de ces dépôts au lieu de considérer la constitution de l'ossuaire comme un événement unique. Si ce

36. Réalisées par l'équipe de Mark Van Strydonck et Mathieu Boudin à l'Institut royal du patrimoine artistique (Bruxelles, Belgique). Compte-tenu du contexte – celui d'une ville portuaire –, une recherche isotopique a été réalisée par le laboratoire sur chaque échantillon afin d'appréhender un éventuel « effet réservoir marin ». Les résultats rendent compte d'un régime alimentaire essentiellement terrestre (végétaux et animaux), avec un rapport isotopique pour l'azote ( $\delta^{15}\text{N}$ ) insuffisant pour introduire un biais aux datations proposées (ERVYNCK, BOUDIN, BRANDE *et al.* 2013).

37. À la différence de quatre ossuaires mis au jour au cours du diagnostic dans la nef de la crypte qui ont été constitués à l'occasion des excavations réalisées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (HAIGNERÉ 1897, p. 62) sur l'emprise de l'église médiévale pour la construction de la nouvelle basilique (OUDRY-BRILLON, KACKI, GRYSPEIRT *et al.* 2018).

38. Sont exclus de ce décompte les ossements des Us 1645 et 1674, en fond de fosse, dont la présence ne résulte pas d'un acte intentionnel.

|              | Sépultures individuelles | Os erratiques | Réductions | Ossuaire  | Total      | % du total |
|--------------|--------------------------|---------------|------------|-----------|------------|------------|
| Fœtus        | 1                        | 4             |            |           | 5          | 3,1%       |
| Périnatal    | 1                        | 20            | 2          | 11        | 34         | 21,0%      |
| [0-1[ an     | 6                        | 7             |            | 4         | 17         | 10,5%      |
| [1-4] ans    | 5                        | 18            |            | 6         | 29         | 17,9%      |
| [5-9] ans    | 4                        | 8             | 1          | 3         | 16         | 9,9%       |
| [10-14] ans  | 6                        | 9             |            | 6         | 21         | 13,0%      |
| [15-19] ans  | 4                        | 14            | 2          | 5         | 25         | 15,4%      |
| Indéterminés | 2                        | 7             | 6          |           | 15         | 9,3%       |
| <b>Total</b> | <b>29</b>                | <b>87</b>     | <b>11</b>  | <b>35</b> | <b>162</b> |            |
| % du total   | 17,9%                    | 53,7%         | 6,8%       | 21,6%     |            |            |

Fig. 18 Répartition des individus immatures par classe d'âge selon les contextes de découverte (en NMI).

postulat s'avère exact, le NMI des sujets adultes est alors porté à 74, celui des immatures reste à 35 (fig. 17), soit un total de 109 individus.

Pour les sujets immatures, le recrutement par classe d'âge dans l'ossuaire est très proche de celui observé pour les os erratiques issus des terres du cimetière et ne traduit aucune sélection particulière (fig. 18). Ce n'est pourtant pas toujours le cas et, pour des ossuaires plus tardifs tels ceux de La Ciotat, les sujets immatures sont souvent peu représentés<sup>39</sup>. La diagnose sexuelle effectuée sur les os coxaux des sujets adultes issus de l'ossuaire a seulement permis de distinguer trois femmes, sept hommes et deux individus de sexe indéterminé. Les pathologies identifiables sur les ossements de l'ossuaire ne se distinguent guère de celles des squelettes du cimetière, avec les mêmes types de fractures et de dégénérescences des articulations. Les maladies infectieuses ou métaboliques ne sont pas plus représentées dans un groupe que dans l'autre<sup>40</sup>.

## 2.6. LE CAS PARTICULIER DES INHUMATIONS AU SEIN DE L'OSSUAIRE

Quatre squelettes en connexion ont été mis au jour dans l'ossuaire, ce qui constitue un fait remarquable. L'absence de la moindre trace de creusement, qu'aurait notamment signalé le recoupement des restes osseux avoisinants, indique que leur présence est à mettre en lien avec des dépôts de corps dans la structure au moment de son fonctionnement.

Le premier de ces sujets (individu 1649), mort en période périnatale (âge estimé à environ 40 semaines d'aménorrhée), a été déposé selon un axe SSO-NNE avec la tête au SSO (fig. 19). Le cercueil dans lequel il repose est représenté par une partie de son fond, ses parois latérales, ainsi que sa paroi de la tête (le couvercle et la paroi de pieds sont manquants)<sup>41</sup>. Le jeune défunt est allongé sur le dos, la tête dans l'axe du corps. Son membre supérieur droit est en extension le long du corps.



Fig. 19 Individu immature 1649 déposé en fond d'ossuaire. Les membres inférieurs ont été déplacés à la fouille (cl. S. Kacki, Inrap).

Son membre supérieur gauche adoptait vraisemblablement la même position. La position des membres inférieurs, déplacés à la fouille, demeure indéterminée.

Le sujet 1647, mort autour de l'âge de 6 mois, repose également dans un cercueil (fig. 20), lequel est déposé au-dessus du cercueil précédent, au contact de celui-ci. Les dimensions du contenant (longueur conservée : 57 cm ; largeur à la tête : 33 cm ; largeur aux pieds : 25 cm) sont adaptées à la taille du

39. RICHIER 2016, p. 271-272.

40. Pour le détail de l'étude paléopathologique, voir BLAMANGIN, CLERGET, DEBS *et al.* 2019, p. 131-139.

41. La longueur conservée du cercueil est de 50 cm ; sa largeur exacte n'est pas connue car les parois se sont ouvertes lors de la décomposition de l'ensemble. Ainsi, la largeur maximale est de 24 cm mais l'espace occupé par le squelette est d'une largeur d'à peine 12 cm. Nous n'avons pas d'information sur la hauteur du cercueil, le couvercle n'étant pas conservé.





Fig. 20 Individu immature 1647 déposé en fond d'ossuaire (cl. S. Kacki, Inrap).



Fig. 21 Individu immature 1589 dans l'ossuaire (cl. N. Gryspeirt, Inrap).

défunt. Seuls le fond, la paroi latérale droite et la paroi de tête sont conservés. Le défunt est allongé sur le dos, selon une orientation ouest-est, la tête dans l'axe du corps. Ses membres supérieurs sont en extension le long du corps. Ses membres inférieurs sont également en position étendue.

L'individu 1589 (fig. 21) est également un très jeune enfant, âgé d'environ 1 à 2 mois. Il a été déposé le long de la paroi est de l'ossuaire, selon une orientation NO-SE. Il apparaît à la



Fig. 22 Vue zénithale de l'individu 1586 déposé sur le ventre au sein de l'ossuaire (cl. N. Gryspeirt, Inrap).



Fig. 23 Vue depuis le nord-est l'individu 1586 déposé sur le ventre au sein de l'ossuaire (cl. N. Gryspeirt, Inrap).

fouille dans une position asymétrique : le haut du corps est en appui sur le côté gauche et s'est affaissé vers l'avant, tandis que les membres inférieurs sont à plat, apparaissant globalement par leur face antérieure. L'analyse taphonomique indique que l'individu a été déposé soit en appui sur le côté gauche, la partie supérieure du corps s'étant dans ce cas affaissée vers l'avant au cours de la décomposition du corps, soit sur le dos si la partie



supérieure du squelette a été déplacée et repoussée ultérieurement (par exemple par les fossoyeurs) vers la paroi est de l'ossuaire. Cette dernière hypothèse semble la plus plausible au regard des nombreuses déconnexions articulaires relevées, qui constituent des indices d'espaces vides primaires ou secondaires, ainsi que de perturbations ultérieures. Il n'est pas possible de préciser si le corps de cet enfant a été initialement déposé dans un contenant.

Enfin, l'individu 1586 est un homme adulte, d'âge indéterminé, dont la stature est estimée à  $164 \pm 3,4$  cm<sup>42</sup>. Il présente quelques lésions pathologiques, notamment des séquelles d'infection localisées en deux foyers distincts (le maxillaire gauche et le rachis thoracique). Cet individu a pour particularité d'avoir été déposé sur le ventre sur la couche d'ossements, ce qui constitue le seul cas d'inhumation dans cette position observé sur l'ensemble du site (fig. 22 et 23). Son orientation, tête au sud-ouest, est sensiblement la même que celle des sépultures du cimetière qui lui sont contemporaines. Ses membres supérieurs sont en extension, l'avant-bras droit ramené le long de la hanche droite, l'avant-bras gauche en avant de la hanche gauche. Ses membres inférieurs sont eux aussi étendus. Plusieurs déconnexions articulaires semblent indiquer une décomposition en espace vide, qui a pu être ménagé par un cercueil – quelques traces de bois sont visibles sur le bassin mais peuvent provenir d'un rejet – ou simplement résulter de la quasi-absence de sédiment dans l'amas osseux qui accueille le dépôt. Le crâne localisé au contact du genou gauche de l'individu pourrait être à l'origine du resserrement des genoux et du rapprochement des tibias et fibulas à gauche comme à droite (fig. 23). Toutefois, cette contrainte, associée à celle observée au niveau des membres supérieurs, pourrait également être induite par une enveloppe souple, peut-être un linceul.

### 3. DISCUSSION ET INTERPRÉTATION

Les ossuaires, dont « le terme recouvre à la fois le dépôt et son lieu »<sup>43</sup>, peuvent prendre un grand nombre de formes, plus ou moins monumentales (caveaux, catacombes, simples fosses, édicules ou chapelles spécifiques, galeries, etc.) ou être installés dans un lieu dont la fonction initiale a été détournée (caveaux individuels ou familiaux, cryptes, combles, clochers, etc.). Ils sont fréquemment représentés dans l'iconographie de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne<sup>44</sup>. Les premières figurations datent des premières décennies du xv<sup>e</sup> siècle et deviennent même très stéréotypées à partir des années 1440<sup>45</sup>, avec des empilements d'ossements et de crânes régulièrement disposés. Les images composées dans le milieu français illustrent plutôt « de vastes bâtiments ouverts, qui entourent l'âtre [...], la partie inférieure du bâtiment servant de déambulatoire ouvert sur le jardin du cimetière [...]. [Celles] d'Allemagne sont de

plus petits édicules, en général construits isolément, parfois adossés à l'église »<sup>46</sup>. Les âîtres Saint-Maclou de Rouen ou de Brisgaret à Montivilliers sont de beaux exemples conservés de ces ossuaires en galerie<sup>47</sup>. Les ossuaires en fosse comme celui de Boulogne-sur-Mer, plus anciens et sans aménagements monumentaux particuliers, se prêtent sans doute moins à la représentation iconographique.

#### 3.1. RELATIONS ENTRE LE CIMETIÈRE ET L'OSSUAIRE

L'élévation progressive des niveaux de sol par apports réguliers de remblais n'a pas été suffisante, dans le cimetière de la paroisse Saint-Joseph de Boulogne-sur-Mer, pour assurer la gestion de l'espace consacré sans recourir à des destructions de tombes, comme en témoignent les nombreux recouvrements de sépultures révélés par la fouille d'une portion de ce cimetière. Dans ces conditions, il apparaît vraisemblable que la fosse ossuaire étudiée ait accueilli des restes squelettiques transférés depuis leurs lieux de sépulture primaire. Le volume d'ossements déplacés dans l'ossuaire et le mode de comblement ne semblent toutefois pas compatibles avec des dépôts opérés au fil des recouvrements quotidiens de sépultures antérieures et suggèrent que le ou les dépôts ont plus probablement été réalisés rapidement, peut-être dans le cadre du nettoyage planifié d'une ou de plusieurs zones du cimetière<sup>48</sup>. Le cimetière était-il arrivé à saturation ? A-t-il fallu libérer une zone préalablement utilisée comme aire funéraire pour y installer un nouvel édifice ? Un épisode de mortalité importante, telle la Peste noire de 1347-1352, a-t-il pu conduire à la destruction de très nombreuses tombes du fait d'un rythme soutenu des inhumations, nécessitant le transfert des os qui s'y trouvaient vers un nouveau réceptacle ? Autant de questions qui ne peuvent trouver de réponses dans le cadre de cette fouille très partielle du cimetière médiéval et alors que l'essentiel des archives municipales et religieuses de cette période ont été détruites.

Une hypothèse alternative, qui mérite d'être considérée, serait que la fosse a accueilli des restes osseux précédemment conservés dans un ou plusieurs ossuaires en élévation, à l'occasion de leur destruction ou pour y faire de la place et exposer de nouveaux restes à la vue des fidèles. Ce type de transfert est, par exemple, attesté par les textes pour un « charnier » de Notre-Dame de Troyes dont les ossements ont été déplacés dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. Dans cette hypothèse, les segments anatomiques en connexion présents dans l'ossuaire boulonnais pourraient correspondre à des portions de corps partiellement momifiés, comme on en rencontre parfois dans certains ossuaires du début de l'époque

42. D'après OLIVIER, AARON, FULLY *et al.* 1978 pour une mesure de tibia de 355 mm.

43. RICHIER 2016, p. 262.

44. Au xv<sup>e</sup> siècle, les ossuaires sont ainsi représentés sur plus d'un tiers des images de cimetières étudiées par Danièle Alexandre-Bidon (ALEXANDRE-BIDON 1996, p. 89).

45. ALEXANDRE-BIDON, TREFFORT 1993.

46. ALEXANDRE-BIDON 1996, p. 89-90.

47. BETHMONT-GALLERAND 2009.

48. La gestion de l'espace funéraire par terrassement d'une zone du cimetière et prélèvements systématiques des corps a été mise en évidence pour le xiii<sup>e</sup> siècle à l'occasion de la fouille du cimetière de la basilique de Saint-Denis. Ils pourraient avoir alimenté un ossuaire mis au jour à proximité immédiate (GALLIEN, LANGLOIS 1996, p. 408-410).

49. ROMS, KUCHLER 2011, p. 56.

|              | Sépultures individuelles | Os erratiques | Réductions | Ossuaire   | Total      |
|--------------|--------------------------|---------------|------------|------------|------------|
| Adultes      | 116                      | 66            | 22         | 74         | 278        |
| Immatures    | 29                       | 87            | 11         | 35         | 162        |
| Indéterminés | 1                        |               |            |            | 1          |
| <b>Total</b> | <b>146</b>               | <b>153</b>    | <b>33</b>  | <b>109</b> | <b>441</b> |

Fig. 24 : NMI des individus adultes et immatures en fonction des contextes de découverte. Pour l'ossuaire, le NMI est ici calculé en considérant chaque couche d'ossements indépendamment.

moderne<sup>50</sup>. Ce scénario d'une chaîne d'événements complexe, dont la fosse étudiée constituerait le maillon final, n'est toutefois pas étayé par les données archéologiques ou historiques. Le premier argument en sa défaveur tient à la composition de l'assemblage osseux qu'a livré la fosse ossuaire. Si les crânes et os longs volumineux sont majoritaires, une quantité certes faible mais non négligeable d'os de moindres dimensions (vertèbres, côtes, os des mains et des pieds) est également présente. Ce profil se distingue *a priori* de celui attendu pour des ossuaires monumentaux, lesquels étaient généralement créés par sélection presque exclusive des seuls os les plus reconnaissables (crânes, grands os longs et os coxaux)<sup>51</sup>. Par ailleurs, l'ossuaire en galerie évoqué par le chanoine Luto est très probablement postérieur à la fosse ossuaire, qu'il ait été édifié à l'occasion de la reconstruction du grand portail ou plus tardivement encore, comme on peut le présumer à la lecture des textes du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. Dans ces conditions, la proposition d'une vidange d'ossuaire, sans pouvoir être totalement écartée, n'apparaît pas être l'hypothèse la plus parcimonieuse pour expliquer la création de la fosse.

La complémentarité entre la fouille de l'ossuaire et celle du cimetière médiéval est bien illustrée par l'analyse de leurs recrutements respectifs. Les données concernant le recrutement des seules sépultures individuelles exhumées du cimetière rendent compte d'un déficit en sujets immatures : ils ne représentent que 20 % des individus en position primaire dans la zone fouillée. Dans l'ossuaire, les sujets immatures représentent entre 32 % et 40 % du NMI, selon que l'on considère ou non les différentes couches de l'ossuaire comme la résultante de phases d'utilisation distinctes. À première vue, ces chiffres pourraient donner l'impression d'un recrutement différent dans chacun des deux secteurs. Toutefois, lorsque l'on considère conjointement les résultats obtenus pour les sépultures individuelles avec ceux concernant les réductions et les os erratiques, on constate que les proportions sont très proches de celles relevées pour l'ossuaire : les sujets immatures exhumés de la zone cimétériale représentent alors un peu plus de 38 % du total des individus mis au jour (fig. 24).

Les éléments à notre disposition permettent donc de conclure à une absence de différence significative entre le recrutement de l'ossuaire et celui du cimetière. Il est par conséquent vraisemblable que les os de ce dépôt secondaire proviennent d'un secteur de l'aire funéraire équivalent à celui que nous avons fouillé. Il s'agirait d'une zone sans recrutement spécifique, que

ce soit selon l'âge, le sexe ou le statut social, pour autant que nous puissions le déduire de l'étude ostéo-archéologique.

### 3.2. OSSUAIRE ET ESCHATOLOGIE CHRÉTIENNE : AU-DELÀ DE LA SIMPLE GESTION DE L'ESPACE CIMÉTÉRIAL

Les textes médiévaux sont finalement assez discrets sur le devenir du corps, entre son ensevelissement et le Jugement dernier, et s'intéressent davantage à son intégrité avant la mise en terre. La décrétale *Detestande feritatis* est ainsi un exemple de cette nouvelle conscience du corps qui semble s'imposer à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup> : dans ce texte de 1299, le pape Boniface VIII s'oppose aux pratiques de dépècement de la dépouille mortelle dans le cas d'une mort survenant loin du lieu d'inhumation souhaité<sup>54</sup>. Cette prise de position prend ses distances avec la tradition augustinienne qui considérerait que les morceaux du corps se rassemblent lors du Jugement dernier, même s'ils ont été au préalable dispersés. Quelques représentations figurées donnent ainsi à voir des animaux androphages rapportant les corps ou les portions de corps qu'ils ont dévorés – représentés comme des fragments de cadavres frais, non comme des ossements – pour que le défunt retrouve son intégrité lors du Jugement<sup>55</sup>. Cette conception induit que la dispersion des portions de corps ne compromet pas les chances de Salut. Les fouilles du cimetière de Saints-Côme-et-Damien à Montpellier ont montré que, dans certain cas, les os secs de défunts, prélevés à leur sépulture, pouvaient même être volontairement broyés et réduits en de petites esquilles avant d'être déposés au sein de caveaux réutilisés aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>56</sup>.

Pour Patrick Hervieu, Estelle Herrscher et Renée Colardelle, « la mise en place d'ossuaires ne symbolise pas [...] un abandon des dépouilles. Au contraire, cette gestion du cadavre s'inscrit dans une procédure rituelle en adéquation avec le dogme chrétien [...], qui répond [elle-même] à la définition de la sépulture chrétienne »<sup>57</sup>. Certes, ces gestes interviennent en dehors du temps des funérailles, puisqu'ils sont réalisés postérieurement par les fossoyeurs et résultent d'une nécessité de gestion de l'espace cimétériale. Mais ils traduisent « une intention

50. BLANCHARD, KACKI, ROUQUET *et al.* 2015; LOUSA 2017.

51. Voir, par exemple, les ossuaires de Saint-Pierre d'Épernon en France (BLANCHARD, KACKI, ROUQUET *et al.* 2015), de Rothwell en Angleterre (CRANGLE 2015, p. 193-214) et de Wamba en Espagne (QUIGLEY 2001, p. 35-36).

52. Voir *supra*, 1.2, et note 25.

53. CARTRON, VIVAS 2010.

54. PARAVICINI BAGLIANI 1992.

55. CARTRON, VIVAS 2010, p. 257-259.

56. CRUBÉZY, DUCHESNE, ARLAUD 2006, p. 120, 357-358 et 377.

57. HERVIEU, HERRSCHER, COLARDELLE 2008.

positive, à l'instar des sépultures»<sup>58</sup>, comme en témoigne par exemple le vitrail de Saint-Denis évoqué en introduction de cet article, qui illustre les œuvres de miséricorde de saint Louis par la collecte des ossements. Ces pratiques n'entrent pas en contradiction avec l'eschatologie chrétienne qui donne finalement moins d'importance à la sépulture individuelle qu'au cimetière comme « espace consacré »<sup>59</sup>. Le recours aux pourrissoirs, au sein desquels les cadavres disposés sur des barres horizontales se décomposent et tombent finalement par morceaux dans un caveau commun sous-jacent, montre bien que l'emplacement – généralement au plus près du lieu saint – compte davantage que le respect de l'individualité<sup>60</sup>. Dans un ossuaire, la relation avec chaque individu est oubliée, les restes sont « déshumanisés », mais « pas totalement désacralisés »<sup>61</sup>. L'essentiel est préservé puisque les restes sont conservés en « terre d'Église », au « sein de l'Église »<sup>62</sup>. L'ossuaire contribue ainsi à la gestion pragmatique de l'aire funéraire mais peut, de la même façon, symboliser une forme de destin collectif devant la mort. Lorsque les ossements sont exposés, ils servent à interpeller les vivants sur la mort<sup>63</sup> et offrent un support à la prière, dont Danièle Alexandre-Bidon et Cécile Treffort relèvent quelques rares représentations, avec des individus en position d'orant devant le lieu du dépôt secondaire<sup>64</sup>. La localisation de l'ossuaire médiéval boulonnais, installé au sein de l'espace consacré, à proximité immédiate ou au contact direct du sanctuaire, traduit ainsi le statut des ossements prélevés aux lieux d'inhumation primaire.

On soulignera par ailleurs qu'il n'a pas été observé à Boulogne-sur-Mer de traitement particulier des connexions résiduelles, à la différence de celles identifiées par exemple au sein de certains ossuaires du cimetière plus tardif des Crottes à Marseille où, dans plusieurs cas, ces portions de corps étaient volontairement placées en fond de fosse puis recouvertes par des os déconnectés et/ou déposées face contre terre<sup>65</sup>. Pour l'ossuaire boulonnais, rien ne vient suggérer une attitude de rejet ou au contraire un traitement privilégié de ces fragments de corps en décomposition. Malgré les interdits<sup>66</sup>, malgré la charge symbolique et émotionnelle que représente le « temps du pourrissement », les fossoyeurs du cimetière de la paroisse Saint-Joseph ne semblent pas avoir fait de distinction entre ossements secs et restes de cadavre.

58. RICHIER 2016, p. 275. L'auteure s'oppose ici à l'interprétation très restrictive de Jean Leclerc, qui considère les évacuations en ossuaires comme de simples « vidanges » d'ossements déshumanisés, traités comme du sédiment (LECLERC 1990, p. 17).

59. LAUWERS 2005, p. 127.

60. CRUBÉZY 2019, p. 182.

61. CRUBÉZY, DUCHESNE, ARLAUD 2006, p. 380.

62. *Ibid.*, p. 117-120.

63. CRUBÉZY 2019, p. 183.

64. ALEXANDRE-BIDON, TREFFORT 1993, p. 258.

65. RICHIER 2016, p. 272-273.

66. On rappelle souvent que le concile de Mâcon de 585 a posé le principe, loin d'être toujours respecté, d'intangibilité des sépultures dont les corps ne sont pas totalement décharnés. Michel Lauwers souligne cependant qu'au fil du temps, la question de la violation des sépultures n'est plus guère évoquée dans les textes normatifs de l'Église (LAUWERS 2005, p. 131).

### 3.3. DÉPÔTS PRIMAIRES ET INHUMATION SUR LE VENTRE : QUEL SENS DONNER À CES GESTES FUNÉRAIRES « ATYPIQUES » ?

La première discussion porte naturellement sur le caractère primaire ou secondaire des inhumations identifiées au sein de l'amas osseux. Dans le cas des individus 1647, 1649 et 1586, le maintien en connexion d'articulations labiles indique sans doute possible que l'ossuaire constitue pour eux le premier lieu de dépôt<sup>67</sup>. Pour le sujet 1589, l'affirmation du caractère primaire du dépôt est moins aisée : les éléments habituels servant de preuve font défaut<sup>68</sup>. Pour autant, la relative cohérence anatomique des restes osseux et la bonne représentation du squelette ne plaident pas particulièrement en faveur d'un dépôt secondaire. Quoi qu'il en soit, si le dépôt de ce défunt est secondaire, le délai entre la mort de cet enfant et son transport dans l'ossuaire est tout au plus de quelques semaines<sup>69</sup>. Nous retiendrons donc l'hypothèse de dépôts primaires au sein de l'ossuaire, en tout cas pour les deux sujets immatures reposant en fond de fosse et pour l'individu adulte déposé sur le ventre (1586).

La seconde question est celle de l'intentionnalité et de la motivation des gestes ayant conduit à la présence de ces dépouilles en ce lieu puisque, comme le souligne Jean Leclerc, « ce qui fait la sépulture, c'est l'intentionnalité du dépôt et la volonté d'accomplir un geste funéraire »<sup>70</sup>. La présence de cercueils pour les inhumations 1647 et 1649 nous semble un argument suffisant pour les qualifier de sépultures. Mais peut-on considérer que déposer un individu sur le ventre au sein d'un ossuaire est un geste funéraire ? En l'absence probable de cercueil, la possible présence d'un linceul pourrait être l'indice du soin porté à la préparation du corps et ainsi témoigner de l'intention funéraire du geste. L'indice ne permet pas, à lui seul, de conclure définitivement, mais la présence de deux sépultures en fond d'ossuaire rend cette hypothèse très plausible.

Cette proposition induit nécessairement une discussion sur le sens qu'il convient alors de donner à ces gestes funéraires « atypiques »<sup>71</sup>. L'ossuaire n'est plus seulement le réceptacle de la vidange du cimetière paroissial mais devient également un lieu d'inhumation collectif. La translation des restes osseux vers le lieu de leur conservation définitive se fait, semble-t-il, sans rite ni cérémonie. Nous imaginons mal qu'il puisse en être de même pour des sépultures primaires. La coexistence des deux fonctions, des deux « intentions » et des deux catégories de gestes montre bien ici la complexité et la diversité de fonctionnement de ces structures.

Les corps des très jeunes enfants non baptisés étaient – en théorie – exclus de la terre sacrée du cimetière<sup>72</sup>. La pratique fut en réalité sans doute plus tolérante avec, selon les lieux, de nombreuses stratégies pour contourner les prescriptions : baptême *ad succurendum* administré par la sage-femme en cas de péril imminent, y compris *in utero*, inhumation dans

67. DUDAY 2005, p. 166.

68. Les mains sont absentes, seul un métatarsien est conservé et les vertèbres cervicales sont déconnectées.

69. *Ibid.*, p. 167.

70. LECLERC 1990, p. 14.

71. TREFFORT 2004.

72. PEREZ 2016.



le cimetière sans bénéficier des rites réservés aux baptisés ou encore pratique du « répit », le mort-né revenant miraculeusement à la vie le temps du baptême<sup>73</sup>. La fosse creusée pour recueillir les vidanges pourrait avoir été détournée de sa fonction première pour s'accommoder de cet interdit et offrir une inhumation en terre consacrée à des enfants non baptisés, privés de l'accès à une sépulture traditionnelle. L'âge au décès du sujet 1649, estimé à 40 semaines d'aménorrhée, est compatible avec l'hypothèse. Il pourrait éventuellement en être de même pour le sujet 1589, âgé d'à peine quelques semaines au moment de son décès. La proposition est plus difficilement recevable pour l'individu 1647, âgé de 6 mois, dont on imagine mal qu'il n'ait pu être baptisé<sup>74</sup>.

À l'inverse, nous pouvons envisager que le dépôt traduise une attention particulière portée à l'enfant décédé, par la recherche d'une proximité avec l'édifice religieux. Les jeunes défunts sont en effet souvent regroupés dans des secteurs considérés comme privilégiés, autour de l'abside, *sub stillicidio* ou sous le parvis de l'église notamment<sup>75</sup>. À Boulogne-sur-Mer, l'analyse spatiale de la portion du cimetière fouillé semble corroborer cette pratique. Elle montre une localisation préférentielle – mais non exclusive – des sépultures infantiles au voisinage du sanctuaire. Le dépôt – opportuniste ? – des deux cercueils d'immaturs pourrait ainsi résulter de cette recherche de proximité avec la chapelle latérale.

Peut-on en dire autant de l'adulte déposé sur le ventre ? La position du corps, si elle est volontaire, ne marque-t-elle pas au contraire une volonté de distinguer symboliquement cet individu des autres défunts ? La singularité d'une sépulture véhicule inévitablement, et souvent à tort, des notions d'exclusion ou de déviance<sup>76</sup>. Toutes les hypothèses sont alors possibles, du dépôt « clandestin » d'un homme qui ne devait normalement pas trouver place en terre consacrée à celui de l'indigent ou de l'étranger anonyme, à qui personne ne s'est véritablement soucié d'assurer une sépulture individuelle, comme déposé en fosse commune. Les corps des excommuniés, des suicidés, des suppliciés étaient rejetés hors du cimetière ou en marge de celui-ci<sup>77</sup>, privés de *sepultura ecclesiastica*. Mais rien de tel dans le cas présent, alors que l'ossuaire est installé, comme c'est l'usage, en terre consacrée, qui plus est au contact direct d'une chapelle du sanctuaire. Michel Lauwers et Mathieu Vivas rappellent que les textes ecclésiastiques médiévaux traduisent régulièrement la hantise commune d'une « contamination » du cimetière par les corps interdits<sup>78</sup>, l'obligation d'exhumer les cadavres des « mauvais morts » et la nécessité de « réconcilier » l'espace cimétériel, « autrement dit

de le reconsacrer »<sup>79</sup>. Ces usages nous semblent incompatibles avec l'interprétation d'un geste de relégation pour l'individu étudié : il n'y a pas ici d'exclusion topographique, le défunt n'est pas relégué en marge de l'espace funéraire ou du corps social, mais au contraire inhumé au sein même de la communauté des « bons chrétiens ». Plusieurs exemples d'inhumation sur le ventre suggèrent d'ailleurs que cette position singulière est fréquemment associée à des sépultures privilégiées, situées à proximité du portail de l'édifice religieux comme à Saints-Côme-et-Damien de Montpellier ou dans le chœur de l'église du couvent des Jacobins de Rennes<sup>80</sup>.

Une gestion funéraire associant, comme à Boulogne-sur-Mer, un dépôt d'ossements attribuable à un ossuaire (apport de nombreux ossements ou de parties de cadavres en cours de décomposition) et des inhumations « avérées » a déjà été documentée à Saint-Laurent de Grenoble<sup>81</sup> où une quinzaine de squelettes en connexion anatomique a été identifiée au sein de trois caveaux des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles réutilisés en ossuaires (dix squelettes dans un premier caveau, cinq dans un second et un dans le troisième). Pour les auteurs de l'étude, ces inhumations pourraient refléter une volonté d'humilité excessive formulée par certains testateurs, issus d'une classe aisée, en élisant leur lieu de sépulture non pas dans un édifice privilégié – celui d'un caveau individuel – mais au contraire dans un ossuaire. Philippe Ariès rappelle ainsi que, quelques siècles plus tard, les espaces couverts par les « charniers » en galerie étaient toujours des lieux de sépulture prisés, presque aussi recherchés que l'intérieur des églises, avec des prix d'inhumation plus élevés que pour le reste de l'espace cimétériel<sup>82</sup>. Un autre exemple de sépultures en ossuaire, qui rappelle beaucoup celui de Boulogne-sur-Mer, a été identifié à l'occasion de la fouille du cimetière Notre-Dame de Troyes. Deux individus – un adulte de sexe féminin et une grande adolescente – reposaient tête-bêche et sur le ventre, au sein d'un ossuaire daté du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur un niveau de crânes et sous l'amas osseux<sup>83</sup>. Les auteurs de l'étude ne proposent cependant pas d'interprétation à ce fait isolé au sein des ossuaires de Troyes.

Les sources écrites médiévales sont malheureusement presque muettes quant au sens donné à l'enterrement d'un individu sur le ventre<sup>84</sup>. Cette position résulte-t-elle, si l'individu est entouré d'un linceul, d'une erreur des fossoyeurs ? D'un choix de l'individu ? En l'état actuel des connaissances sur ce type de gestuelle, et faute d'une autre explication satisfaisante, nous suivrons l'interprétation de Patrick Hervieu et de ses collaborateurs pour les sujets de Saint-Laurent de Grenoble en considérant cette inhumation primaire d'un adulte au sein de l'ossuaire médiéval boulonnais comme la possible expression de l'humilité du défunt. À l'appui de cette hypothèse, nous rappellerons que, pour certains auteurs, l'inhumation face contre terre peut également être interprétée comme le témoignage

73. Voir notamment TZORTZIS, SÉGUY 2008 ; PEREZ 2013 ; CARRON 2016.

74. À l'occasion de la fouille de 2012, nous avons identifié une sépulture de femme enceinte (sép. 2444), mais aucune sépulture individuelle de fœtus. Le *corpus* boulonnais compte également, dans les os erratiques, quatre fœtus considérés comme non viables (décédés avant 7 mois de grossesse) qui n'ont donc pu être baptisés. Ils n'auraient pas trouvé place en terre consacrée mais ils peuvent également avoir été enterrés par l'intermédiaire de leur mère, puis déplacés ou bouleversés en même temps que le squelette de cette dernière.

75. PEREZ 2013, p. 789-796 et 837 ; PEREZ 2016, p. 199 ; CARRON 2016, p. 262.

76. TREFFORT 2004, p. 137-138.

77. VIVAS 2012.

78. LAUWERS 2005, p. 166-174 ; VIVAS 2012, p. 303-410.

79. VIVAS 2012, p. 305. Sur la multiplication des mentions de « réconciliations » du cimetière à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle et sur la normalisation de ces cérémonies à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, voir également VIVAS 2010, p. 196-200.

80. CRUBÉZY, DUCHESNE, ARLAUD 2006, p. 343 ; COLLETER 2018, p. 135.

81. HERVIEU, HERRSCHER, COLARDELLE 2008.

82. ARIÈS 1985, p. 62.

83. ROMS, KUHLER 2011, vol 1.2, p. 564-565 et 602-605.

84. VIVAS 2012, p. 166.

d'un geste de prière ou de contrition plutôt que d'une marque de châtement *post mortem*<sup>85</sup>. Cécile Treffort insiste cependant sur le risque de généralisation de cette interprétation<sup>86</sup> qui trouve son origine dans un texte du XII<sup>e</sup> siècle, riche d'un sens précis, relatant l'inhumation face contre terre du roi carolingien Pépin le Bref en signe de pénitence<sup>87</sup>. Si l'hypothèse reste une des interprétations possibles pour ce mode d'inhumation « atypique », l'auteure invite à ne pas en faire une clef de compréhension systématique, *a fortiori* dans un contexte plus tardif et très spécifique comme celui de Boulogne-sur-Mer. Sans doute faudra-t-il que se multiplient les fouilles d'ossuaire et les découvertes archéologiques similaires pour quitter le registre de l'insolite, être plus affirmatif dans cette interprétation ou, au contraire, proposer d'autres pistes.

85. SALIN 1952, p. 132; ALEXANDRE-BIDON 1993, p. 194; GARNOTEL, RAYNAUD 1996, p. 144.

86. TREFFORT 2004, p. 132-133.

87. DIERKENS 1996, p. 44.

## CONCLUSION

L'analyse de l'ossuaire médiéval du cimetière paroissial de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer montre que la fouille et l'étude de telles structures funéraires, souvent délaissées, permettent parfois de combler les lacunes d'une documentation issue des seules inhumations primaires. Surtout, elle révèle que la lecture archéo-thanologique des ossuaires, généralement considérés comme « la simple expression d'une gestion pratique et technique des restes humains »<sup>88</sup>, peut être relativement complexe. Dans l'exemple boulonnais, le dépôt primaire de cadavres de plusieurs individus – un adulte et trois immatures – au sein même de l'amas osseux atteste, s'il en était besoin, que l'ossuaire ne saurait être réduit à « un simple tas d'os ». Ces pratiques, que l'on rencontre sur d'autres sites médiévaux et modernes, témoignent de la coexistence au sein d'une même structure de deux fonctions, de deux « intentions » et de plusieurs « temps funéraires ». Ces derniers prennent en compte l'après-mort et l'après-décomposition et doivent être replacés dans une vision eschatologique chrétienne du monde.

88. RICHIER 2016, p. 262.

## BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

BÈDE LE VÉNÉRABLE

1999, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais, t. I, Conquête et conversion*, traduction, présentation et notes par SZERWINIACK O., BOURGNE F., ELFASSI J., LESCUYER M. et MOLINIER A., Paris, Les Belles Lettres, 2 vol.

HAIGNERÉ D. (éd.)

1882, « Cartulaire de l'église abbatiale Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer,

ordre de Saint-Augustin, 1067-1567 », *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 13, p. 89-360.

LUTO P.

[1733-1746], *Mémoires sur l'histoire de la ville de Boulogne-sur-Mer et de son comté contenant l'état et la description de l'état présent de la ville et du pays*, manuscrit de la bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer, 169A (235).

ROSNY A. de (éd.)

1895, « Inventaire des dégats et démolitions à la cathédrale, 14 may 1568 [par Antoine Chinot] », *Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 17, p. 377-401.

## ÉTUDES

ALEXANDRE-BIDON D.

1993, « Le corps et son linceul », dans ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C. (éd.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires de Lyon - Bibliothèque municipale de Lyon, p. 183-206.

1996, « Images du cimetière chrétien au Moyen Âge », dans GALINIÉ H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque Archea (Orléans, 29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 1994), Tours, Fédération pour l'édition de la *Revue archéologique du Centre de la France*, p. 79-93. [www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_1996\\_act\\_11\\_1\\_971](http://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_1996_act_11_1_971)

ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C.

1993, « Un quartier pour les morts : images du cimetière médiéval », dans ALEXANDRE-BIDON D. et TREFFORT C. (éd.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires de Lyon - Bibliothèque municipale de Lyon, p. 253-273.

ANSTETT E.

2016, « Qu'est-ce qu'un charnier ? Traitement des dépouilles et dépôts multiples dans les contextes contemporains de violences de masse », dans LAUWERS M., ZEMOUR A. (dir.), *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours*, XXXVI<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Antibes, Éditions APDCA, p. 279-292.

ARIÈS P.

1985, *L'homme devant la mort. 1. Le temps des gisants*, Paris, Le Seuil.

BETHMONT-GALLERAND S.

2009, « Iconographie des charniers, des ossuaires et des aîtres à travers la France médiévale », dans BLOCK E. C., JONES M. (éd.), *Profane Imagery in Marginal Arts of the Middle Ages*, Turnhout, Brepols, p. 239-262.

BLAIZOT F.

1996, « L'apport des méthodes de la paléo-anthropologie funéraire à l'interprétation des os en situation secondaire dans les nécropoles historiques - Problèmes relatifs au traitement et à l'interprétation des amas d'ossements », *Archéologie médiévale*, 26, p. 1-22. <https://doi.org/10.3406/arcme.1996.882>

BLAMANGIN O., CLERGET J., DEBS L., DOYEN J.-M., FLAHAUT J., FECHNER K., GRYSPEIRT N., LERICHE B., MOREL A., OUDRY S., BERTRAND B., COLARD T., CÔTÉ N., DEMONDION X., GEIGL E.-M., GRANGE T., HULIN G., LEMOINE M.

2019, *Boulogne-sur-Mer, Crypte de la basilique Notre-Dame*, rapport de fouille, Inrap-SRA Hauts-de-France.

BLANCHARD P., KACKI S., ROUQUET J., GAULTIER M.

2015, « Le caveau de l'église Saint-Pierre d'Épernon (Eure-et-Loir) et ses vestiges : protocole d'étude et premiers résultats », *Revue archéologique du Centre de la France*, 53. <http://journals.openedition.org/sracf/2167>

BLED O.

1913, *Boulogne a-t-il été évêché avant le xvi<sup>e</sup> siècle ?*, Saint-Omer, Imprimerie de l'Indépendant du P.-de-C., Mémoire de Société des antiquaires de la Morinie, tome XXXI.

CARRON D.

2016, « Résurrections de nourrissons le temps du baptême catholique : mythes et réalités du sanctuaire "à répit" comme lieu d'inhumation. Tout petit précis sur les sanctuaires "à répit" à l'attention de l'archéologue pressé », dans PORTAT E., DETANTE M., BUQUET-MARCON C., GUILLON M. (éd.), *Rencontre autour de la mort des tout-petits : mortalité fœtale et infantile*, actes de la 2<sup>e</sup> rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye, 3-4 décembre 2009, Saint-Germain-en-Laye, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, p. 259-269.

CARTRON I., VIVAS M.

2010, « Que faire des pieds et des mains ? Réflexions sur le morcellement du corps au Moyen Âge à travers l'étude d'un cas découvert à Saint-Philbert-sur-Risle (Eure) », dans CARTRON I., CASTEX D., CHARAGEAT M., GEORGES P., VIVAS M. (éd.), *De corps en corps, Traitement et devenir du cadavre*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 241-265.

COLARDELLE M.

1996, « Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales », dans GALINIÉ H., ZADORA-RIO E. (éd.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque Archea (Orléans, 29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 1994), Tours,



- Fédération pour l'édition de la *Revue archéologique du Centre de la France*, p. 305-310. [www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_1996\\_act\\_11\\_1\\_991](http://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_1996_act_11_1_991)
- COLLETER R.  
2018, *Pratiques funéraires, squelettes et inégalités sociales. Étude d'un échantillon des élites bretonnes à l'Époque moderne*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse Paul Sabatier.
- CRANGLE J. N.  
2015, *A Study of Post-Depositional Funerary Practices in Medieval England*, PhD thesis, University of Sheffield.
- CRUBÉZY E.  
2019, *Aux origines des rites funéraires. Voir, cacher, sacraliser*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- CRUBÉZY E., DUCHESNE S., ARLAUD C.  
2006, *La mort, les morts et la ville : Saints-Côme-et-Damien, Montpellier - X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions Errance
- CRUBÉZY E., MASSET C., LORANS E., PERRIN F., TRANOY L.  
2000, *Archéologie funéraire*, Paris, Éditions Errance.
- DELATRE V.  
2014, « Du cadavre à l'os sec : exhumer, trier puis ranger au Moyen Âge en Île-de-France », dans BOYER-GARDNER D., VIVAS M. (éd.), *Déplacer les morts : voyages, funérailles, manipulations, exhumations et réinhumations de corps au Moyen Âge*, Bordeaux, Ausonius Éditions - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 109-120.
- DIERKENS A.  
1996, « La mort, les funérailles et la tombe du roi Pépin le Bref (768) », *Médiévales*, 31, p. 37-51. <https://doi.org/10.3406/medi.1996.1366>
- DUDAY H.  
2005, « L'Archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », dans DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. (dir.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 153-215.
- ENLART C.  
1899, « Les monuments anciens de Boulogne-sur-Mer », dans *Boulogne-sur-Mer et la région boulonnaise*, Boulogne-sur-Mer, Société Typographique et Lithographique, p. 151-300.
- ERVYNCK A., BOUDIN M., VAN DEN BRANDE T., STRYDONCK M.V.  
2013, « Dating Human Remains from the Historical Period in Belgium : Diet Changes and the Impact of Marine and Freshwater Reservoir Effects », *Radiocarbon*, 56, 2, p. 779-788.
- GALLIEN V., LANGLOIS J.-Y.  
1996, « Exemple d'une gestion de cimetière au Moyen Âge : le cimetière de la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3, p. 397-412. <https://doi.org/10.3406/bmsap.1996.2457>
- GARNOTEL A., RAYNAUD C.  
1996, « Groupés ou dispersés ? Les morts et la société rurale en Languedoc oriental (IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », dans GALINIÉ H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque Archea (Orléans, 29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 1994), Tours, Fédération pour l'édition de la *Revue archéologique du Centre de la France*, p. 139-152.
- GOSSELIN J.-Y., SEILLIER C.  
1978, « Fouilles de la rue de Lille à Boulogne-sur-Mer. Vestiges gallo-romains et médiévaux », *Septentrion*, 9, 37, p. 50-57.
- GUILLOIN M.  
2014, « Déplacer les morts à l'abbaye d'Ardenne. De la réduction de corps à la sépulture secondaire », dans BOYER-GARDNER D., VIVAS M. (éd.), *Déplacer les morts : voyages, funérailles, manipulations, exhumations et réinhumations de corps au Moyen Âge*, Bordeaux, Ausonius Éditions - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 131-147.
- HAIGNERÉ D.  
1859, *Notice archéologique, historique et descriptive sur la crypte de l'église Notre-Dame de Boulogne*, Boulogne-sur-Mer, s.n.  
1864, *Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, Boulogne-sur-Mer, Au dépôt des objets de piété et souvenirs de pèlerinage.  
1897, « Journal des fouilles à Notre-Dame de Boulogne dans la Grande-Nef », dans HAIGNERÉ D., de ROSNY A. (éd.), *Recueil historique du Boulonnais (Notices, articles, éphémérides), 1845-1893*, Boulogne-sur-Mer, G. Hamain, p. 57-62.
- HERVIEU P., HERRSCHER E., COLARDELLE R.  
2008, « Discussion autour du statut de structures funéraires particulières. Le cas des caveaux de Saint-Laurent de Grenoble », *Socio-anthropologie*, 22, p. 55-74. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1146>
- LAUWERS M.  
2005, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier.
- LECLERC J.  
1990, « La notion de sépulture », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3, p. 13-18. <https://doi.org/10.3406/bmsap.1990.1738>
- LOUSA M. T.  
2017, « Capelas dos ossos e património macabro em Portugal », dans MAGALHÃES F., SOUSA J., de SÃO PEDRO LOPES M. (dir.), *Reflexões sobre Património Cultural*, Leiria, Cics-Nova, p. 74-87.
- MARTENS P.  
2017, « La destruction de la cathédrale de Théroouanne en 1553 et le sort de son portail », dans NYS L., VAN DEN BOSSCHE B. (dir.), *Sculpture gothique aux confins septentrionaux du royaume de France : les portails du XIII<sup>e</sup> s. de Théroouanne et de Saint-Omer, Villeneuve-d'Ascq, Revue du Nord*, p. 51-55.
- MÉRIAUX C.  
2006, *Gallia irradiata : saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, F. Steiner.
- MONTFAUCON B. de  
1730, *Les monumens de la monarchie française. La conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, et la suite des rois depuis Louis VI jusqu'à Jean II inclusivement*, t. 2, [Paris], chez Julien Michel Gandouin.
- OLIVIER G., AARON C., FULLY G., TISSIER G.  
1978, « New estimations of stature and cranial capacity in modern man », *Journal of Human Evolution*, 7, 6, p. 513-518.
- OTT M.  
2016, *Couvent des Récollets : Occitanie, Hérault, Montpellier*, rapport de diagnostic, Inrap-SRA Occitanie.
- OUDRY-BRAILLON S., KACKI S., GRYSPEIRT N., BLAMANGIN O.  
2018, « Les ossuaires de la crypte de la basilique de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) : protocole de fouille et premiers résultats », dans CARRÉ F., HINCKER V., CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL C. (dir.), *Rencontre autour des enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains*,

- Actes de la 7<sup>e</sup> Rencontre du Gaaf, Caen, 3-4 avril 2015, Reugny, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, p. 157-161.
- PARAVICINI BAGLIANI A.  
1992, « Démembrement et intégrité du corps au XIII<sup>e</sup> siècle », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 18, p. 26-32. <https://doi.org/10.4000/terrain.3028>
- PEREZ E.  
2013, *L'enfant au miroir des sépultures médiévales (Gaule, VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat, Université de Nice Sophia-Antipolis.  
2016, « Regroupé ou dispersés ? Évolution de la place des tout-petits dans les nécropoles et les cimetières du haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). », dans PORTAT E., DETANTE M., BUQUET-MARCON C., GUILLON M. (dir.), *Rencontre autour de la mort des tout-petits : mortalité fœtale et infantile*, Actes de la 2<sup>e</sup> rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye, 3-4 décembre 2009, Saint-Germain-en-Laye, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, p. 191-204.
- QUIGLEY C.  
2001, *Skulls and skeletons : human bone collections and accumulations*, Jefferson, McFarland.
- RICHIER A.  
2016, « Au-delà de la sépulture : les ossuaires dans les cimetières modernes et contemporains (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », dans LAUWERS M., ZEMOUR A. (dir.), *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours*, XXXVI<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Antibes, Éditions APDCA, p. 261-277.
- ROMS C. et KUCHLER P.  
2011, *Formation et développement d'un espace urbain de l'Antiquité à nos jours : Troyes, Aube, Place de la Libération*, rapport de fouille, Inrap-SRA Grand-Est.
- ROSNY A. de  
1892, *Album historique du Boulonnais*, Neuville-sous-Montreuil, Impr. Notre-Dame des Prés.
- ROUQUET J., LARDÉ S., LONGEPIERRE S.  
2017, « Les données pondérales dans l'étude des ossuaires : l'exemple du caveau 2215 de l'église des Carmes, place Albert-1<sup>er</sup> à Montpellier », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 29, 3, p. 165-176.
- SALIN E.  
1952, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. 2, Les sépultures*, Paris, A. et J. Picard.
- THOMAS A., GAUTHIER F., GATTO E., MURAIL P.  
2009, « Aménagement d'ossuaires dans le baptistère paléochrétien de Brioude (Haute-Loire) : sélection, tri des ossements et relation à l'âge au décès », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 21, 1-2, p. 47-58.
- TREFFORT C.  
2004, « L'interprétation historique des sépultures atypiques : le cas du haut Moyen Âge », dans BARAY L. (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Actes de la table ronde, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001, Bibracte, Centre archéologique européen, p. 131-140.
- TZORTZIS S., SÉGUY I.  
2008, « Pratiques funéraires en lien avec les décès des nouveaux-nés. À propos d'un cas dauphinois durant l'époque moderne : la chapelle Saint-Jean à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) », *Socio-anthropologie*, 22, *Archéo-anthropologie funéraire*, p. 75-92. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1150>
- VIVAS M.  
2010, « *Christiana sepultura priventur*. Privation de sépulture, distinction spatiale et inhumations atypiques à la lumière des pratiques funéraires (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », dans CARTRON I., CASTEX D., CHARAGEAT M., GEORGES P., VIVAS M. (dir.), *De corps en corps, Traitement et devenir du cadavre*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 193-214.  
2012, *La privation de sépulture au Moyen Âge : l'exemple de la Province ecclésiastique de Bordeaux (X<sup>e</sup>-début du XIV<sup>e</sup> siècles)*, Thèse de l'Université de Poitiers.